



BSERVATOIRE RÉGIONAL 2022

Données 2020 et 2021



Etude réalisée par
Fabien Renaudin-Castay et
Mathilde Seurre

Pour Clotilde et Antoine,

Sommaire

- p. 4 | Avant-propos
Méthodologie
Remerciements
- p. 6 | Partie 1
LE RÉSEAU HABITAT JEUNES
en Auvergne-Rhône-Alpes
- p. 18 | Partie 2
PROFIL SOCIOLOGIQUE DES PUBLICS
accueillis dans le réseau Habitat Jeunes
- p. 25 | Partie 3
LE PARCOURS RÉSIDENTIEL
des jeunes accueillis
- p. 30 | Partie 4
L'IMPACT DU PASSAGE EN RÉSIDENCE HABITAT JEUNES
dans le parcours des jeunes
- p. 32 | Bibliographie

Avant-propos

L'URHAJ Auvergne-Rhône-Alpes est heureuse de vous présenter le nouvel observatoire des données du réseau Habitat Jeunes, qui regroupe les données statistiques fournies par les adhérents de notre région. L'observatoire 2022, marqué de belles évolutions, est construit avec l'idée de lui donner de multiples vocations.

Observer évidemment. Nous voulons rendre compte de l'offre de logement du réseau Habitat jeunes, de la situation des jeunes accueillis, de leur parcours résidentiel, de l'implantation du réseau et des enjeux liés au logement de notre public. Pour cela, nos outils statistiques ont évolué. Pour la première fois, cette année, les données traitées ont été recueillies par une nouvelle plateforme : l'OP'HAI (Observatoire Permanent de l'Habitat Jeunes) qui remplace l'AGDV (Aide à la Gestion des Dossiers Verts). Cette nouvelle plateforme a été mise en place grâce au travail piloté par l'Union Nationale de l'Habitat Jeunes - UNHAJ et les contributions des différentes Unions Régionales, de leurs adhérents et des partenaires. L'OP'HAI permet d'avoir une meilleure connaissance du territoire et d'être un appui à la connaissance des échelles locale, régionale et nationale.

Analyser patiemment. Comprendre, évaluer et expliquer ce que les équipes et les jeunes vivent au quotidien, nous pousse à adapter nos outils régulièrement. Pour cela, l'Observatoire a connu deux évolutions cette année. L'édition de notre observatoire 2022 rassemble pour la première fois les données de l'année n-1 grâce à l'effort de renseignement de nos adhérents pour les années 2020 et 2021. Ensuite, nous avons choisi de porter une attention particulière à l'évolution de certains indicateurs issus de l'AGDV et de l'OP'HAI sur la dernière décennie. Dans un contexte où, les problématiques de la jeunesse se redéfinissent, notre zoom 2022 s'attachera donc à suivre cette évolution pour tenter de mieux apprécier l'impact social des résidences Habitat Jeunes.

Débattre opportunément. Notre envie est forte de faire vivre cet outil bien au-delà de la journée Jeunesse du 31 mai 2022 qui lui était consacré. Des informations qu'il souligne, émergent une foule de questions, de besoins méconnus, de possibles orientations que nous voulons partager le plus largement possible avec les acteurs des territoires, les collectivités, les élus et les jeunes eux-mêmes. L'observatoire constitue un document d'appui pour nos adhérents comme pour nos partenaires dans leurs plans d'action, afin de construire ensemble la réponse la plus adaptée aux besoins des jeunes et des territoires.

Témoigner résolument. L'observatoire est un moyen pour transmettre et rendre compte du parcours, des défis, des bonheurs et des difficultés vécus par les jeunes dans nos résidences. Nous ne pouvons imaginer restituer tous ces chiffres sans les relier aux jeunes dont ils parlent. Ce volet qualitatif, fait d'écoute, d'observation sur le terrain et de paroles de jeunes, a été réalisé par Zoé Thill-Lobier et Loris Fléchon, dans le cadre de leur volontariat à l'URHAJ AURA. Pendant 7 mois, au travers de rencontres et d'ateliers au sein des structures du réseau, ils ont interrogé les jeunes sur leurs ressentis des accompagnements collectifs déployés dans nos résidences. Vous retrouverez l'écho de leur travail, tout du long de l'Observatoire, en suivant ce pictogramme. 

Saluer chaleureusement. Avec toute l'attention que nous pouvons y porter, les analyses et les constats livrés ici n'expriment que très superficiellement l'ampleur et la qualité du travail déployé sur le terrain par les équipes professionnelles du réseau Habitat Jeunes. Que cet observatoire nous permette de rendre hommage à leur courage, leur dévouement et leur engagement auprès des jeunes accueillis.

Fabien Renaudin Castay
Directeur de l'URHAJ AURA

Méthodologie

L'observatoire 2022 s'appuie sur plusieurs sources :

- **Les données 2020 et 2021 collectées sur la plateforme OP'HAIJ**
- **Les données de 2012 à 2019 collectées sur la plateforme AGDV**
- **Le travail d'enquête mené par Zoé Thill-Lobier et Loris Fléchon en 2021 et 2022**

La présente étude a pour périmètre l'ensemble de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle regroupe les données dites « administratives » collectées auprès des adhérents sur la nouvelle plateforme OP'HAIJ. Pour cela, il convient de garder à l'esprit plusieurs éléments méthodologiques et certaines contraintes liées à la collecte de données qui ont pu déterminer nos choix d'analyse.

Tout d'abord, les informations sont enregistrées par les professionnels des structures et ne sont pas directement renseignées par les jeunes accueillis dans les résidences Habitat jeunes. Elles dépendent donc de ce que les jeunes veulent bien transmettre aux équipes et de ce que les professionnels perçoivent des jeunes résidents et de leurs choix de classement dans les catégories de l'OP'HAIJ.

Ensuite, la collecte des données se fait par les structures avant tout dans un processus de gestion plutôt qu'un objectif de connaissance du public. Ainsi, certains indicateurs peuvent exister dans l'OP'HAIJ mais ne seront pas ou mal renseignés car ils présentent peu d'intérêt pour la gestion de dossier ou le suivi des jeunes.

De même, la complétude des données de la plateforme se réalise au travers d'onglets indépendants les uns des autres permettant aux adhérents de remplir tout ou partie du dossier. Le nombre de répondants varie entre les années : 50 réponses soit 81 % des adhérents en 2020 et 48 réponses soit 77 % en 2021. Tous les adhérents ne remplissent pas nécessairement toutes les rubriques. Cette souplesse de gestion ne permet pas d'obtenir de chiffres consolidés sur l'ensemble des onglets. Afin d'éviter un trop grand nombre de « non renseigné » le choix a été fait d'établir des tendances et ainsi construire chaque analyse sur le nombre de réponses propres à l'indicateur présenté afin de privilégier la justesse statistique.

Cette contrainte est encore plus forte pour l'étude des indicateurs sur plusieurs années. D'une part, il peut y avoir des creux dans la complétude des données d'une année sur l'autre et d'autre part, le changement de plateforme en 2020 de l'AGDV vers l'OP'HAIJ a conduit à une actualisation de la plus-part des indicateurs. Ainsi, seuls quelques indicateurs ont été travaillés dans le cadre de cet observatoire car ils présentaient une continuité suffisante et permettaient de dégager une tendance générale. De même, nous avons choisi de scinder certaines présentations en 2020, année de changement de plateforme, car les modifications des critères liés aux indicateurs ne permettaient plus de les comparer.

Remerciements

L'observatoire Habitat Jeunes est avant tout **un ouvrage collectif et collaboratif** dont il faut remercier chaleureusement chaque contributeur.

Tout d'abord, nous tenons à remercier **les adhérents du réseau Habitat Jeunes** qui patiemment collectent et renseignent les différentes informations nécessaires pour construire l'observatoire. De plus, il convient de souligner cette contribution particulièrement cette année puisque l'enjeu était non seulement de collecter les données de 2020 et 2021, mais de le faire sur une nouvelle plateforme. Ils l'ont fait ! Bravo et Merci !

Nous voulons remercier **l'UNHAJ** pour l'ensemble du travail de coordination qui nous a mené à la construction collective de la nouvelle plateforme OP'HAIJ, comme nous remercions nos partenaires institutionnels qui accompagnent ce travail notamment la **DREAL**, la **DREETS** et les **CAF d'Auvergne Rhône Alpes**.

Nous remercions également **Zoé THILL-LOBIER** et **Loris FLECHON** qui par leur mission de terrain dans de nombreux FJT aux quatre coins de la région ont réalisé des ateliers avec les résidents. Ce faisant ils ont apporté aux chiffres présentés dans cet observatoire un écho humain et sensible de ce que les jeunes et les équipes vivent au quotidien. Enfin merci à leur tutrice, **Marie SANDOZ**, chargée de mission Jeunesse à l'URHAJ AURA, qui les a accompagnés et conseillés tout du long de leur travail, sans oublier toutes les **structures** qui les ont accueillis et les **jeunes résidents** qui ont participé aux ateliers.

Partie 1

LE RÉSEAU HABITAT JEUNES en Auvergne-Rhône-Alpes



Chiffres clés du réseau Habitat Jeunes AURA en 2021



42 Adhérents



72 Structures



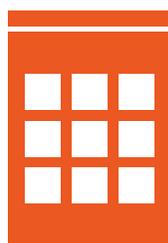
10 Départements



40 Villes



8 731 Jeunes Logés



5 325 Logements



5 946 Places

Maillage territorial du réseau Habitat Jeunes



Allier (03)

8 structures
510 logements
642 jeunes accueillis

Puy-De-Dôme (63)

10 structures
558 logements
900 jeunes accueillis

Cantal (15)

1 structure
85 logements
102 jeunes accueillis

Loire (42)

5 structures
294 logements
421 jeunes accueillis

Rhône (69)

15 structures
1402 logements
2099 jeunes accueillis

Haute-Savoie (74)

7 structures
471 logements
922 jeunes accueillis

Savoie (73)

7 structures
752 logements
1456 jeunes accueillis

Isère (38)

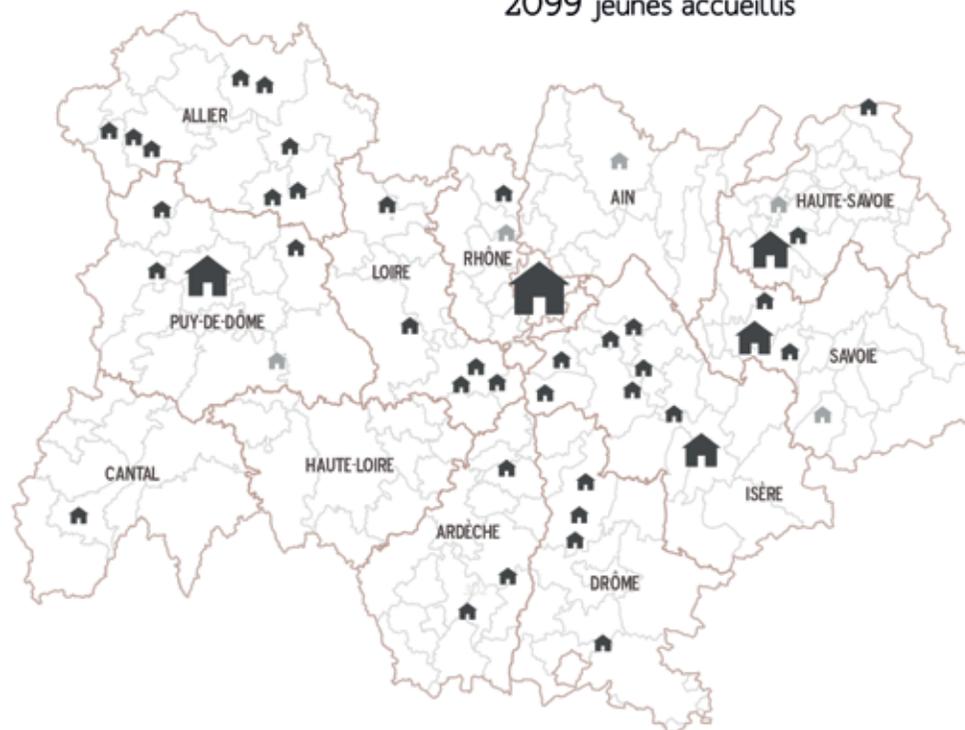
12 structures
798 logements
1521 jeunes accueillis

Ardèche (07)

3 structures
164 logements
379 jeunes accueillis

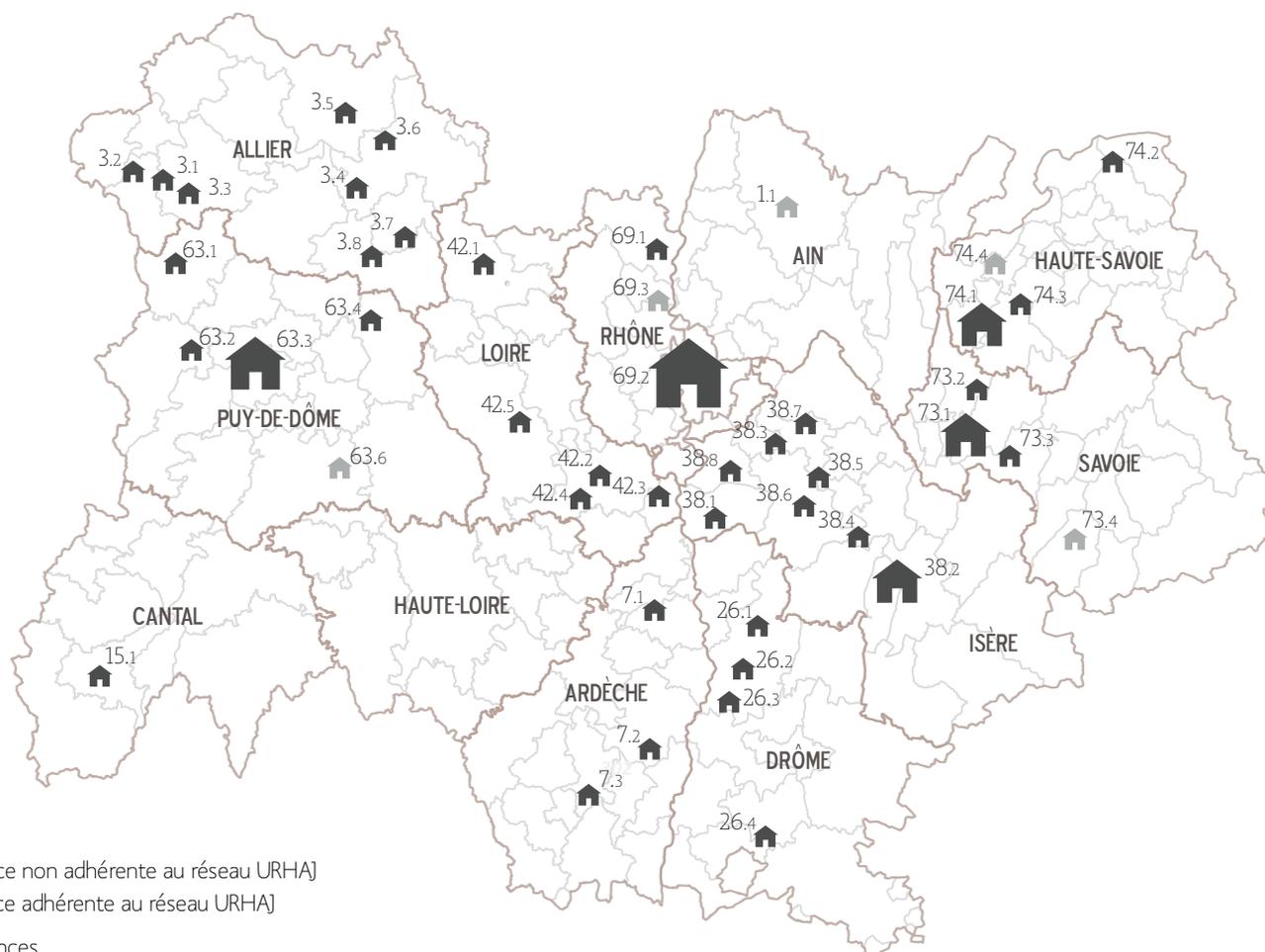
Drôme (26)

4 structures
291 logements
289 jeunes accueillis



0 25 50 km

Le Réseau Habitat Jeunes en Auvergne-Rhône-Alpes



LÉGENDE

-  Résidence non adhérente au réseau URHAJ
-  Résidence adhérente au réseau URHAJ
-  5 résidences
-  7 résidences
-  14 résidences



AIN (01)

1.1 *Les trois saules*

ALLIER (03)

- 3.1 *Résidence l'Escale*
- 3.2 *Résidence La Battellerie*
- 3.3 *Résidence.com*
- 3.4 *Résidence O2*
- 3.5 *Résidence @Nima*
- 3.6 *Résidence Le Tremplin*
- 3.7 *Résidence Paul Jarlier (ex Athéa)*
- 3.8 *Résidence Lardy*

ARDÈCHE (07)

- 7.1 *Foyer Ardèche Nord*
- 7.2 *Habitat Jeunes Privas Centre Ardèche*
- 7.3 *Résidence Bois Vignal*

CANTAL (15)

15.1 *FJT Tivoli*

DRÔME (26)

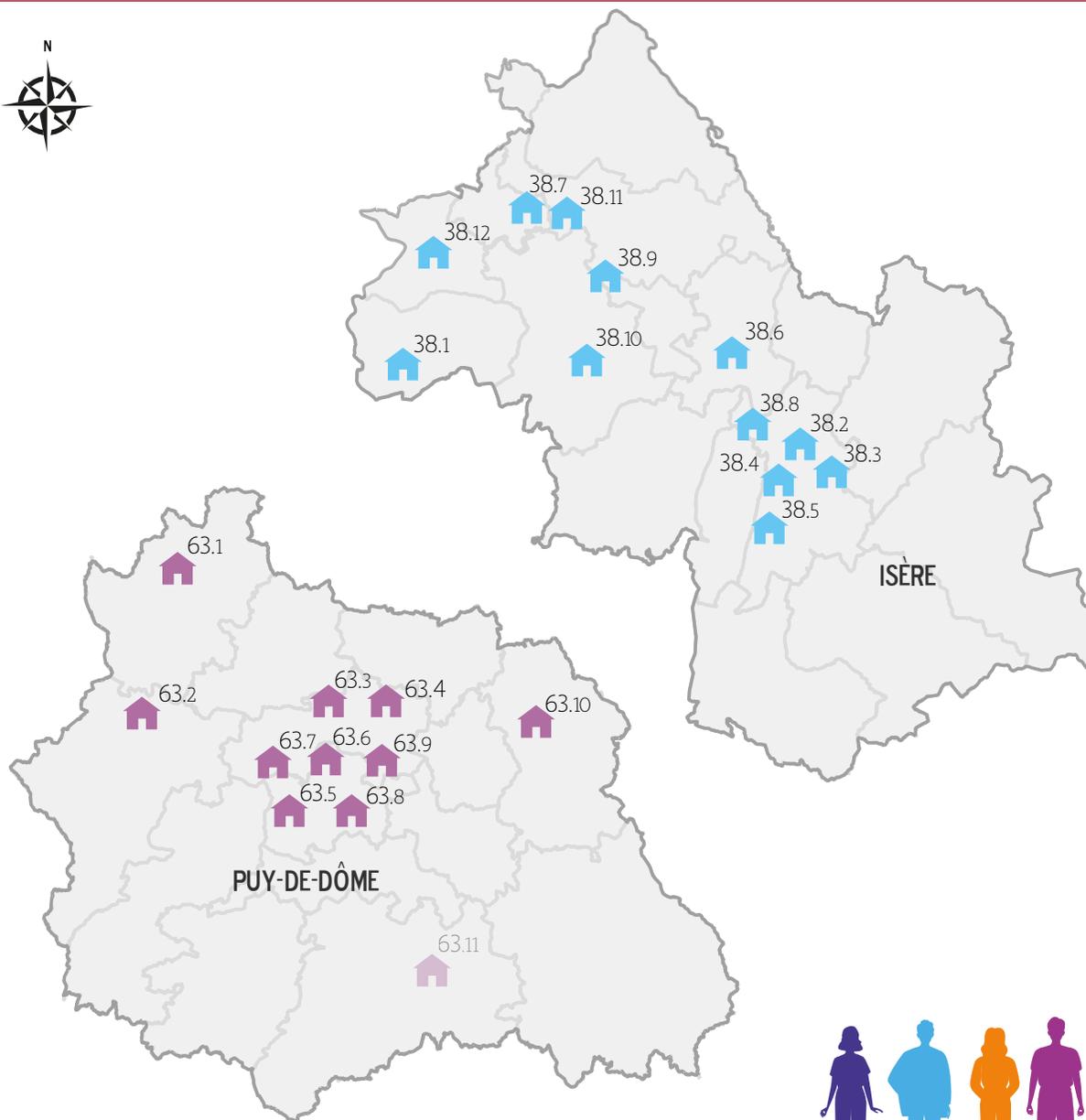
- 26.1 *Résidence Yves Peron*
- 26.2 *Rochecolombe*
- 26.3 *La Manu*
- 26.4 *Maison Constantin*

LOIRE (42)

- 42.1 *Centre Jeunesse Pierre Bérégovoy*
- 42.2 *FJT des compagnons de La Talaudière*
- 42.3 *Habitat Jeunes Clairvivre*
- 42.4 *Habitat Jeunes Le Pax*
- 42.5 *FJT Guy IV*

RHÔNE (69)

- 69.1 *Les Remparts*
- 69.2 *Métropole de Lyon (16 structures dont 2 hors réseau)*
- 69.3 *L'accueil Villefranche*



0 50 100 km



ISÈRE (38)

- 38.1 *Résidence les Sables*
- 38.2 *Résidence le Taillefer*
- 38.3 *Résidence les Ecrins*
- 38.4 *Résidence les Iles*
- 38.5 *Fédération Compagnonnique Régionale*
- 38.6 *Résidence les Noyers verts*
- 38.7 *Résidence les Quatre Vents*
- 38.8 *FJT des compagnons de Saint Egrève*
- 38.9 *Résidence le Renouveau*
- 38.10 *Résidence Jean-Marie Vianney*
- 38.11 *FJT des compagnons de Villefontaine*
- 38.12 *Résidence les Poly-Gônes*

PUY-DE-DÔME (63)

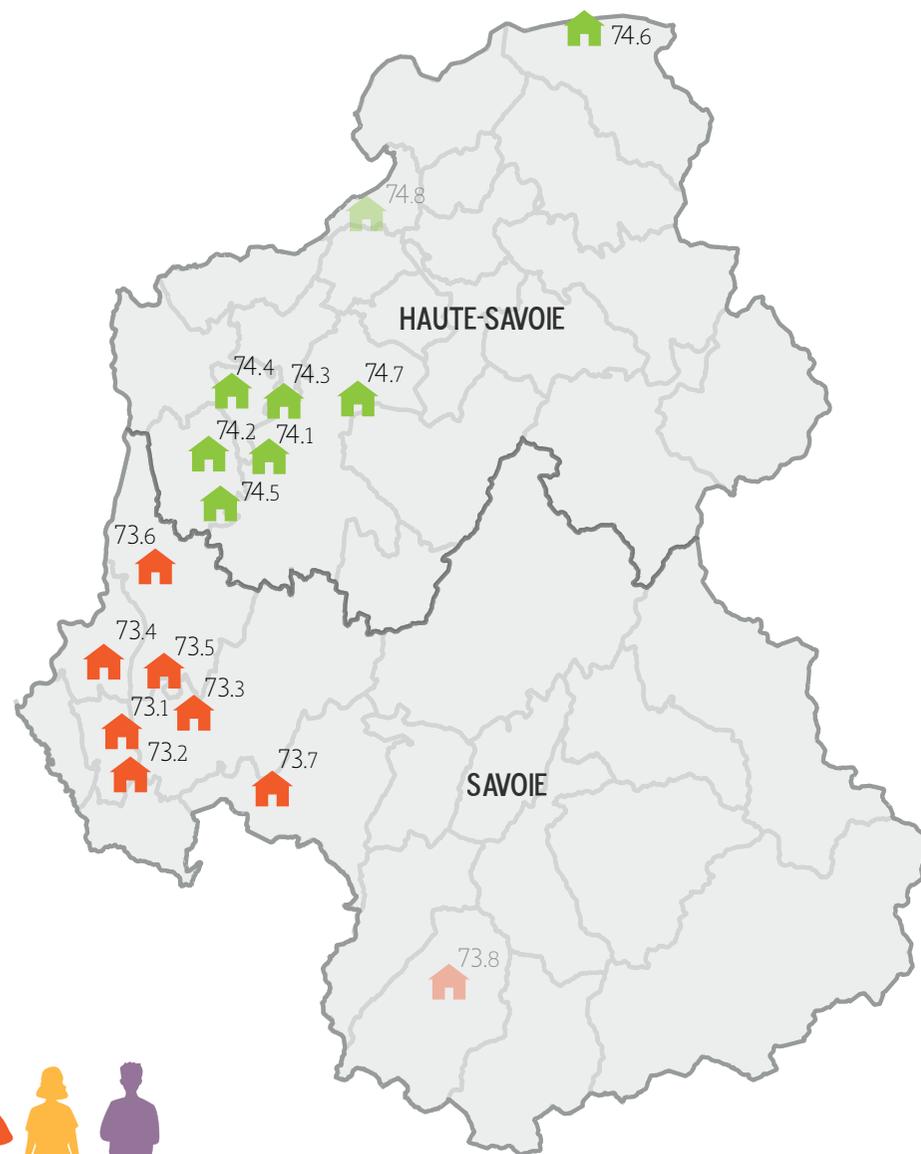
- 63.1 *Résidence Saint Eloy les Mines*
- 63.2 *Résidence Saint Georges de Mons*
- 63.3 *Résidence Sainte Claire*
- 63.4 *Résidence Saint Eutrope*
- 63.5 *Résidence Sainte Marguerite*
- 63.6 *Résidence Saint Jean*
- 63.7 *Résidence Saint Louis*
- 63.8 *Résidence Saint-Jacques*
- 63.9 *FJT Le Phare*
- 63.10 *Résidence l'Atrium*
- 63.11 *Résidence La Passerelle*

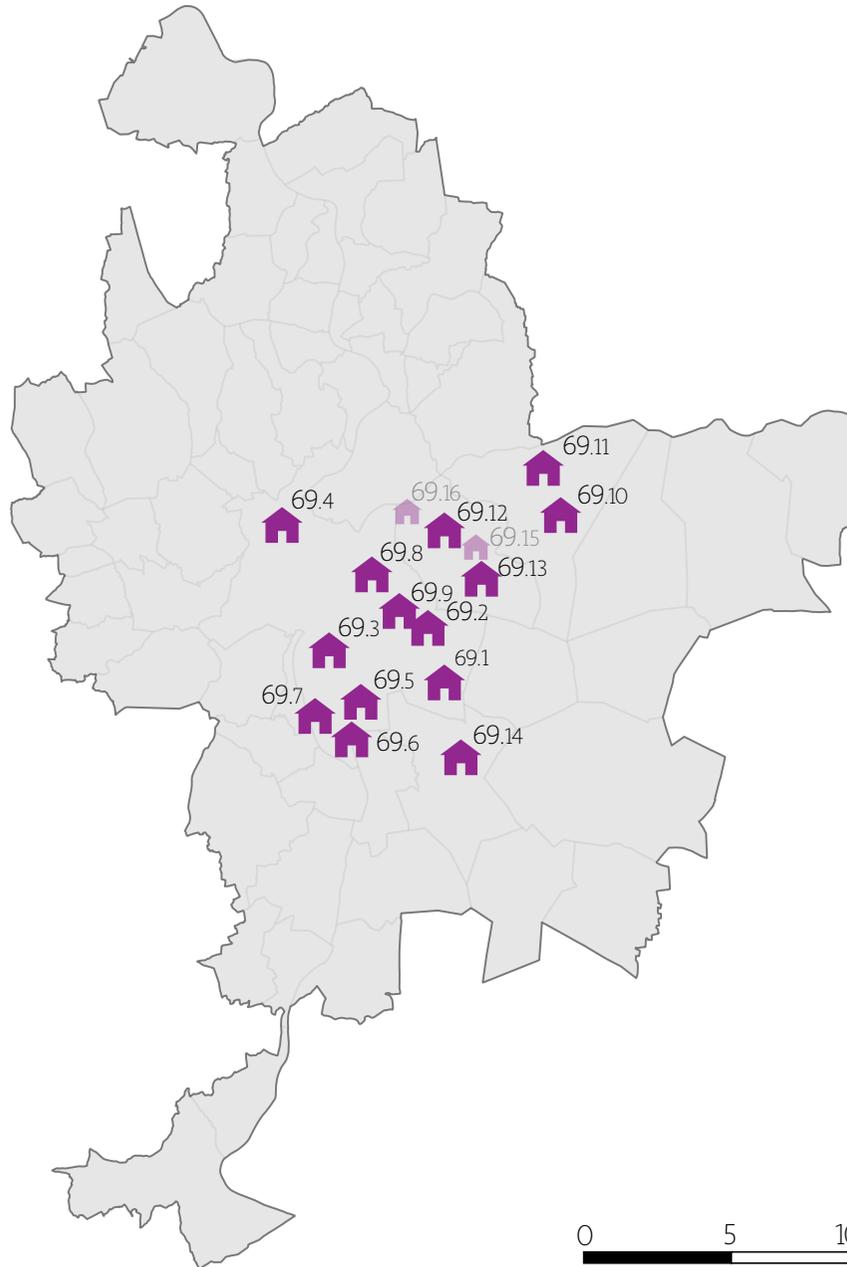
HAUTE-SAVOIE (74)

- 74.1 *Résidence Le Boutae*
- 74.2 *Résidence le Novel*
- 74.3 *Résidence les Romains*
- 74.4 *Résidence la Tournette*
- 74.5 *Fédération Compagnonnaque Régionale*
- 74.6 *Les Espaces MJC d'Evian*
- 74.7 *FJT des compagnons de Villaz*
- 74.8 *Le château rouge*

SAVOIE (73)

- 73.1 *La Clairière*
- 73.2 *Résidence Buisson Rond*
- 73.3 *Résidence Joseph Escoffier*
- 73.4 *FJT de l'Erier*
- 73.5 *Résidence les Epinettes*
- 73.6 *Résidence Joseph Fontanet*
- 73.7 *Résidence Albert Camus*
- 73.8 *Résidence Jean Baghe*



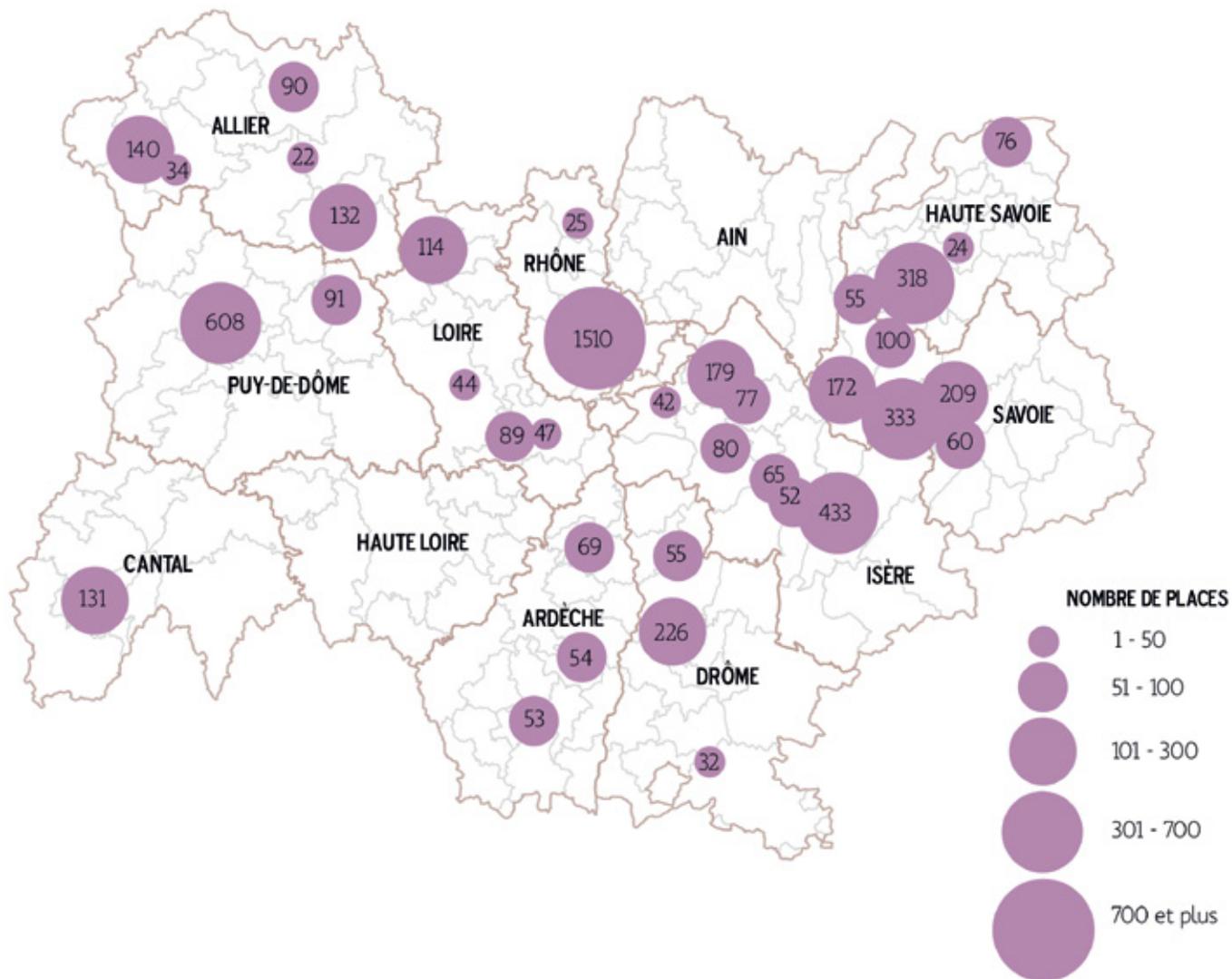


MÉTROPOLE DE LYON (69)

- 69.1 *Résidence Moulin à Vent*
- 69.2 *Résidence Part Dieu*
- 69.3 *Résidence Presqu'île*
- 69.4 *FJT les compagnons de Lyon*
- 69.5 *Maison Saint Michel*
- 69.6 *Résidence Christophe Mérieux*
- 69.7 *Résidence Sèze*
- 69.8 *L'Escale lyonnaise*
- 69.9 *Fédération compagnonnique régionale*
- 69.10 *Résidence Carré de Soie*
- 69.11 *Résidence Saint Bruno*
- 69.12 *Résidence Totem*
- 69.13 *Résidence François Béguier*
- 69.14 *Majo Parilly*
- 69.15 *Relais jeunes Jacques Monod*
- 69.16 *Relais jeunes Yves Chauvin*

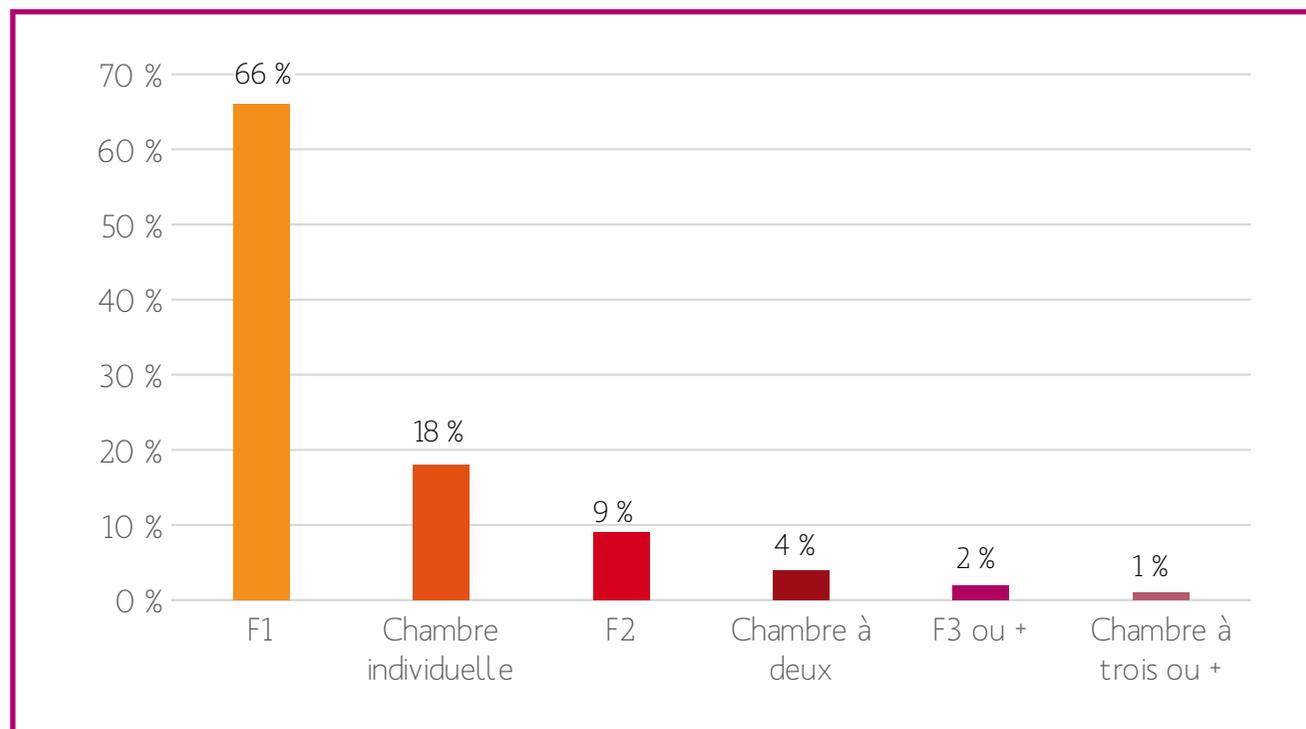


La Capacité du Réseau Habitat Jeunes en Auvergne-Rhône-Alpes



0 25 50 km

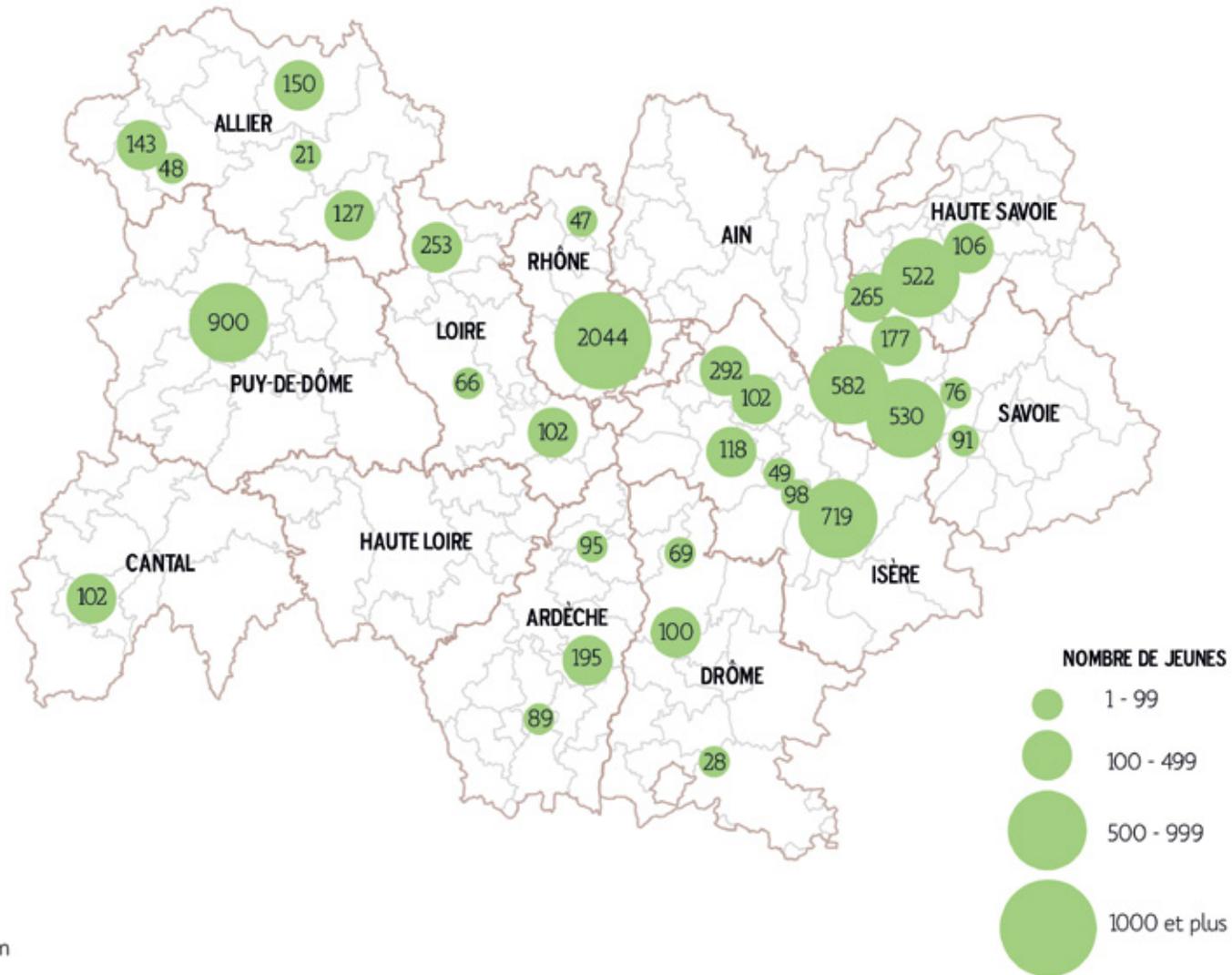
Typologie des logements Habitats Jeunes en AURA



Source : OP'HAJ

En Auvergne-Rhône-Alpes, les logements individuels représentent la plus grande part du volume global des logements proposés (84 %), dont 66 % de F1 et 18 % de chambre individuelle.

Jeunes accueillis sur le Réseau Habitat Jeunes en Auvergne-Rhône-Alpes



0 25 50 km

Places Situées en Quartier Prioritaire de la Ville ou à Grande Proximité

Allier (03)

6 Quartiers Prioritaires
7 Résidences en QPV
362 Places

Puy-De-Dôme (63)

7 Quartiers Prioritaires
8 Résidences en QPV
699 Places

Cantal (15)

1 Quartier Prioritaire
1 Résidence en QPV
131 Places

Loire (42)

19 Quartiers Prioritaires
5 Résidences en QPV
247 Places

Rhône (69)

44 Quartiers Prioritaires
15 Résidences en QPV
1535 Places

Haute-Savoie (74)

6 Quartiers Prioritaires

Savoie (73)

4 Quartiers Prioritaires
4 Résidences en QPV
433 Places

Isère (38)

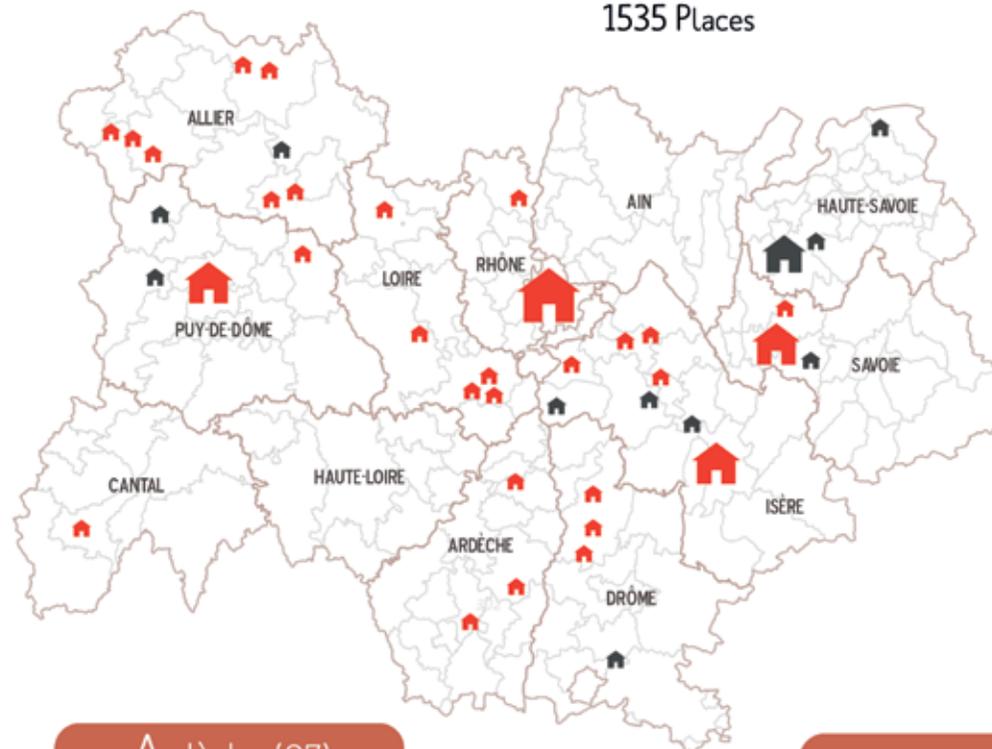
16 Quartiers Prioritaires
9 Résidences en QPV
796 Places

Ardèche (07)

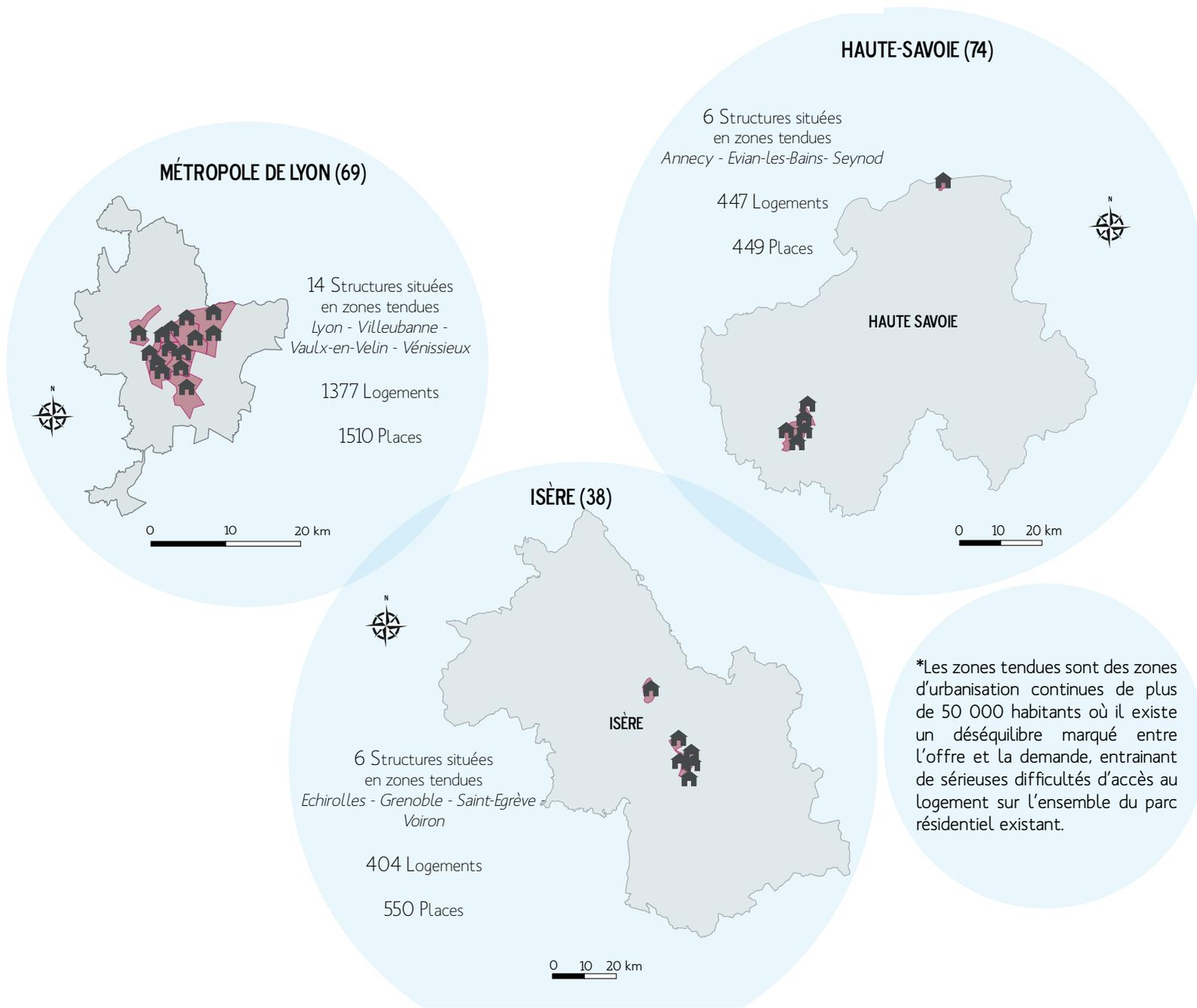
5 Quartiers Prioritaires
3 Résidences en QPV
176 Places

Drôme (26)

12 Quartiers Prioritaires
3 Résidences en QPV
281 Places

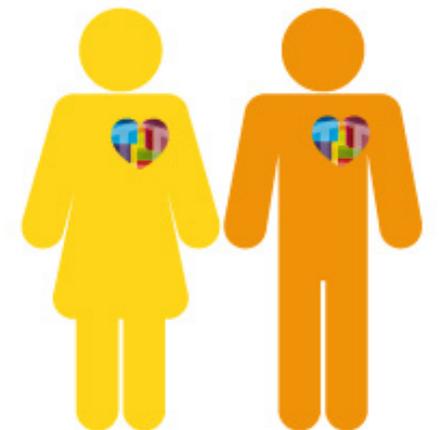


Le Réseau Habitat Jeunes en Zones tendues*

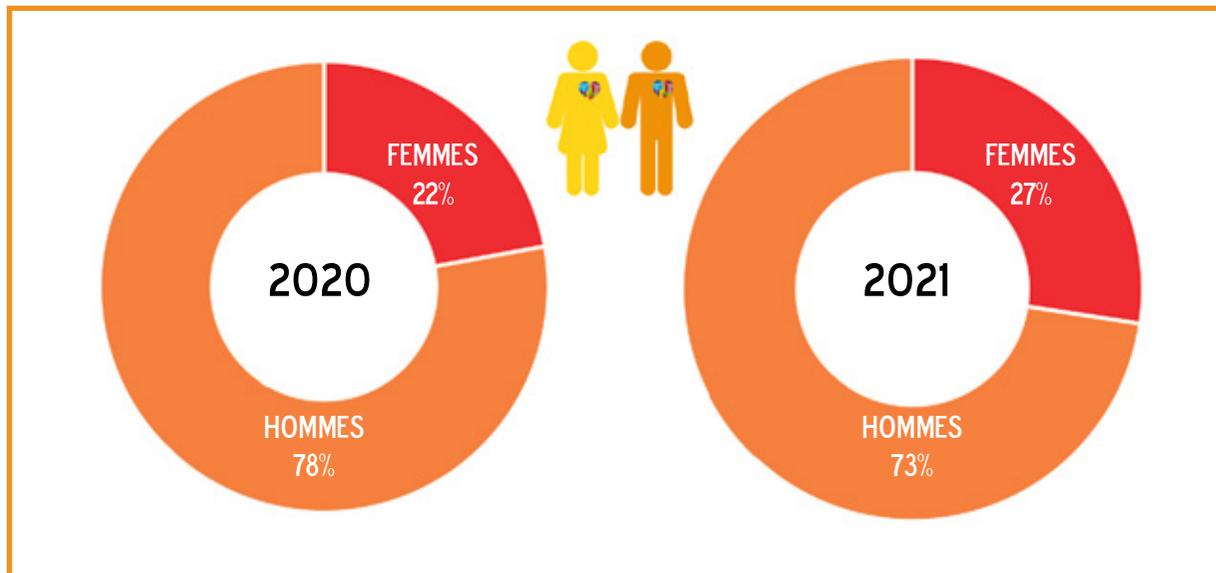


Partie 2

PROFIL SOCIOLOGIQUE DES PUBLICS ACCUEILLIS dans le réseau Habitat Jeunes



Répartition hommes-femmes



Source : OP'HAJ Tendance sur 8 398 jeunes

Tendance sur 7 953 jeunes

La moyenne d'hommes en résidence est largement supérieure à celle des femmes (78 % d'hommes, contre 22 % de femmes en 2020 et 73 % d'hommes, contre 27 % de femmes en 2021), cela rejoint la moyenne nationale constatée sur le réseau Habitat Jeunes. Selon une étude de l'INJEP, réalisée par Julie Béné et Julie Couronné, ce phénomène de surreprésentation de la part des hommes s'explique en partie, car beaucoup d'apprentis logent au sein des résidences. Les jeunes en apprentissage sont principalement des hommes. Même si la part des femmes progresse, les hommes restent majoritaires dans ce domaine (DARES, 2022).

« Même si c'est principalement que des garçons, y'a une bonne ambiance »

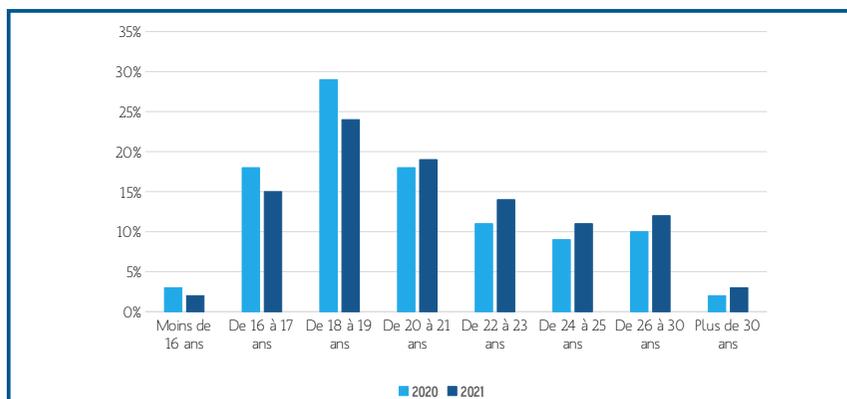


La part d'hommes ou de femmes dans les résidences peut être influencée par la proximité des lieux de formation. Par exemple, à Montbrison, au sein de la résidence Guy IV, on note 56 % de femmes pour 44 % d'hommes. A Montbrison, se trouve l'Institut de Formation en Soins Infirmiers, qui est plutôt un domaine professionnel féminin (86 % des effectifs selon la DREES), ce qui explique que les femmes sont davantage représentées dans cette résidence.

De plus, ce phénomène de minorité pour les jeunes femmes peut parfois être mal vécu, ce qui les amène à moins utiliser les espaces communs, notamment la salle de sport, voire à renoncer au logement en FJT.

« Comme y'a que des garçons, je suis pas à l'aise pour aller à la salle de sport »

Âge à l'entrée en résidence



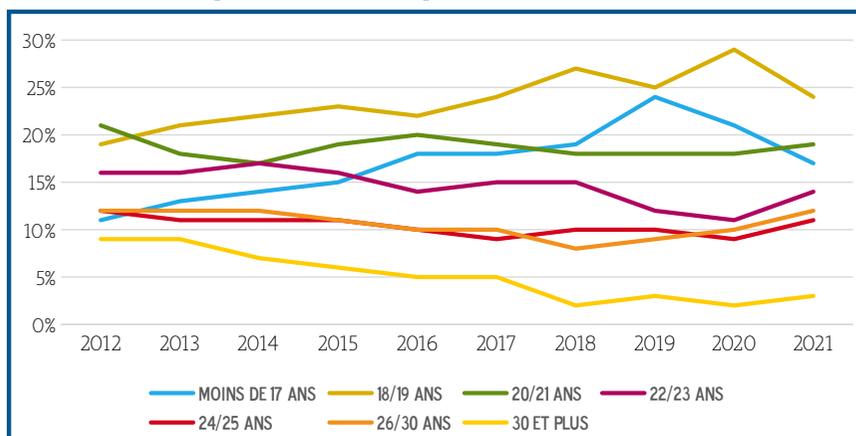
Source : OP'HAIJ

Tendance sur 4 358 jeunes en 2020 et 4 350 en 2021

Les résidences accueillent des publics très jeunes. Les plus représentés au sein des résidences sont les 18/19 ans (29 % en 2020 et 25 % en 2021), suivis des mineurs (21 % en 2020 et 17 % en 2021). La moyenne d'âge en résidence est très jeune et tourne entre 20 et 21 ans. Pourtant, on peut voir sur le graphique ci-contre que les proportions des catégories d'âge les plus jeunes sont moindres en 2021 qu'en 2020, et au contraire, à partir des plus de 20 ans, les proportions sont plus fortes en 2021. La moyenne d'âge est donc plus élevée en 2021 qu'en 2020.

La présence d'équipes socio-éducatives en résidence, qui est une spécificité du réseau Habitat Jeunes, est un atout pour répondre aux besoins de ce public très jeune, notamment pour les guider dans les démarches administratives, l'accès aux droits, la recherche d'emploi et/ou de formation ou encore d'un logement autonome.

Evolution des tranches d'âge à l'entrée (2012-2021)



Source : AGDV et OP'HAIJ

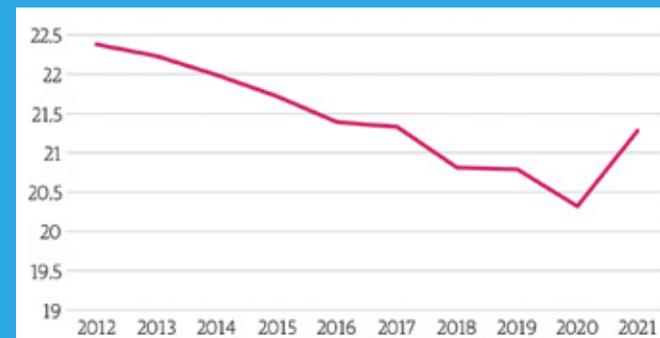
Tendance sur 8 216 jeunes en 2012, 6 859 en 2013, 6 799 en 2014, 6 037 en 2015, 5 940 en 2016, 5 102 en 2017, 5 000 en 2018, 5 767 en 2019, 4 358 en 2020 et 4 358 en 2021.

ZOOM

sur l'évolution de la moyenne d'âge

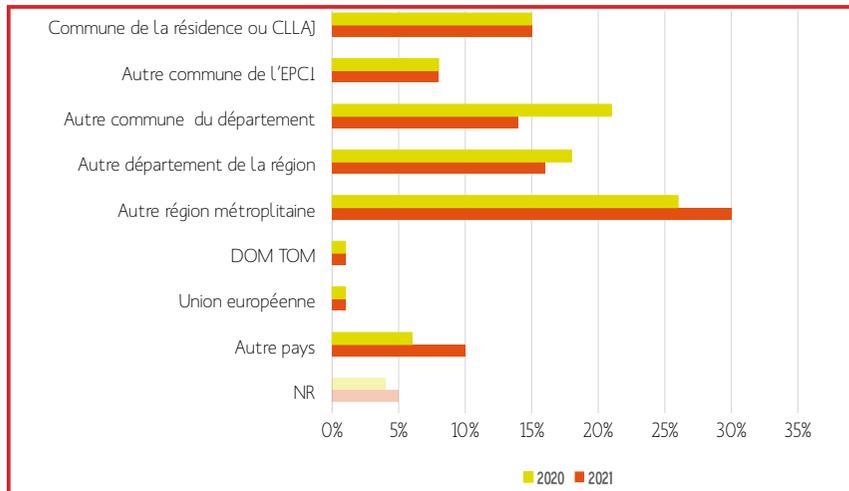
Depuis 2012, on constate que la moyenne d'âge diminue au sein des résidences. Cela s'explique notamment par le nombre de mineurs qui a considérablement augmenté au sein des résidences, ainsi que les «18/19 ans». Les autres catégories d'âge ont eu plutôt tendance à diminuer depuis 2012.

De plus, une nouvelle catégorie a été ajoutée sur la nouvelle plateforme OP'HAIJ « Moins de 16 ans », catégorie, qui n'était pas proposée sur l'AGDV.



Source : AGDV et OP'HAIJ

Origine géographique des jeunes à l'entrée



Source : OP'HAJ

Tendance sur 4 397 jeunes en 2020 et 4 359 en 2021

Une majorité des jeunes reçus sont originaires de la Région AuRA (53 % en 2021 et 62 % en 2020). Soit les 4 premières lignes du graphique.

Les jeunes issus d'autres régions métropolitaines représentent plus d'1/4 des résidents. Les jeunes provenant des DOM TOM et de l'Union européenne

« Le but d'une résidence, c'est de créer un groupe, un esprit de communauté »

représentent respectivement 6 et 10 % des effectifs en 2020 et 2021. Cette diversité d'origines démontre le besoin

de mobilité des jeunes accueillis et la capacité du réseau Habitat Jeunes à apporter une réponse adaptée à ces parcours résidentiels.

A ce titre, les professionnels présents en résidence apportent une attention particulière à l'accompagnement individuel du jeune, ainsi qu'aux accompagnements collectifs qui permettent aux jeunes de créer du

« Même si on est seule on n'est jamais seul.e »

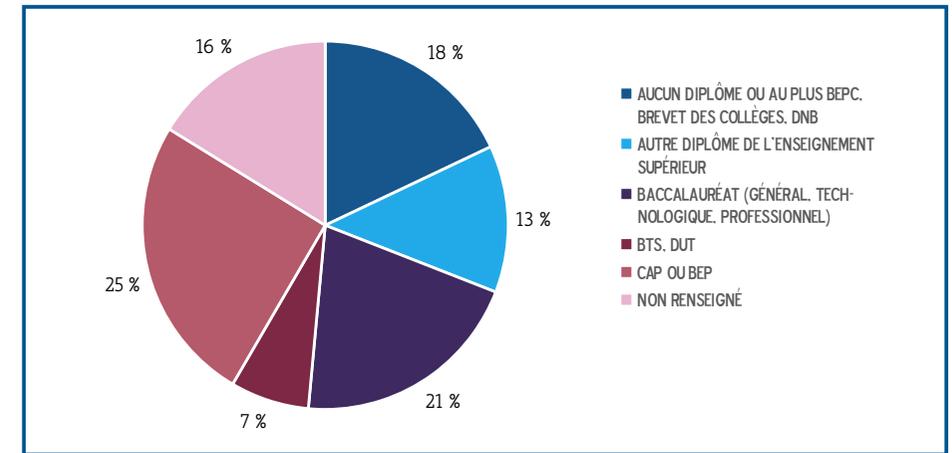
lien entre eux, avec les équipes, et d'être en lien avec les acteurs du territoire.

« Je me suis retrouvée une famille ici »



Lors des ateliers, des jeunes ont fait remarquer qu'ils faisaient du bénévolat à côté de leur activité (emploi, étude ou recherche d'emploi). Le fait de vivre en résidence sociale leur a donné envie de s'engager et de rendre l'aide qu'ils ont reçue.

Niveau scolaire à l'entrée (2021)



Source : OP'HAJ

Tendance sur 4 018 jeunes en 2021

A noter qu'il faut relativiser ces chiffres puisqu'il s'agit du niveau de diplôme des jeunes à l'entrée en résidence et que 61 % des résidents sont en cours de formation, dont 50 % en apprentissage ou étudiants.

La répartition des jeunes selon le niveau d'étude est assez homogène. Les titulaires d'un CAP ou d'un BEP sont les plus représentés (25 % en 2021), suivis des titulaires du baccalauréat (21 % en 2021).

En revanche, on peut constater que les non diplômés représentent tout de même 18 % du panel. Cette population peu diplômée voire pas du tout, est une population plus fragile face à l'emploi. En effet, dans un contexte où le marché du travail se transforme et où le niveau de diplôme est une condition d'accès à l'emploi de plus en plus nécessaire, les résidents des structures Habitat Jeunes, peu, voire pas diplômés, sont

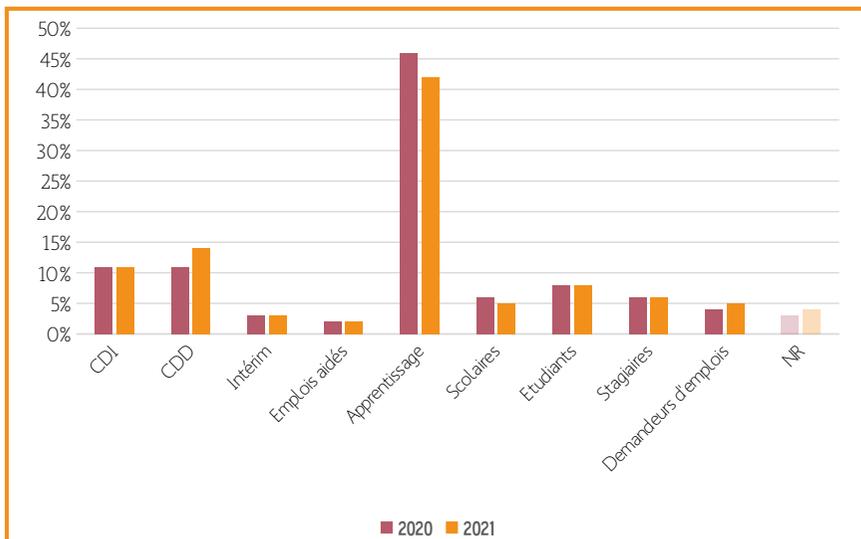
plus fragiles face au marché de l'emploi, même si de nos jours le niveau de diplôme ne garantit pas de ne pas subir de période de chômage. La présence de professionnels de l'insertion et de l'orientation est d'autant plus importante, dans ce cas de figure, pour les guider à trouver une formation et/ou dans leurs recherches d'emploi.

« Les anciens nous ont appris un savoir-faire mais aussi un savoir-être »



Une partie des jeunes rencontrés ont fait remarquer qu'ils avaient trouvé leur formation actuelle grâce aux équipes socio-éducatives de leur résidence.

Activités des jeunes à l'entrée

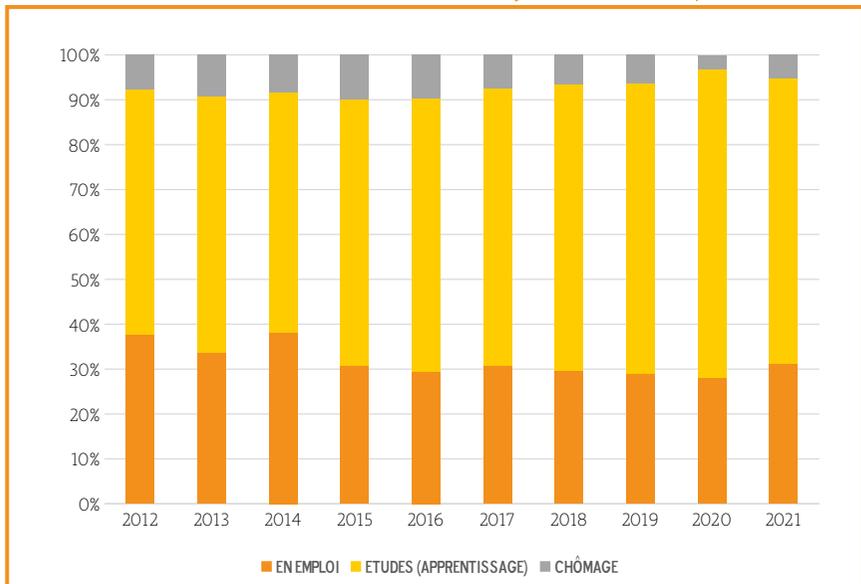


Source : OP'HAJ

Tendance sur 4 356 jeunes en 2020 et 4 214 en 2021

Les activités des jeunes accueillis en résidence Habitat Jeunes sont très variées. Les jeunes en apprentissage, en emploi (CDI et CDD principalement) sont les plus représentés. Les proportions changent entre 2020 et 2021, ce qui peut s'expliquer en partie par la crise sanitaire débutée en 2020.

Evolution de l'activité des jeunes depuis 2012



Source : AGDV et OP'HAJ

Tendance sur 8 219 jeunes en 2012, 7 221 en 2013, 6 913 en 2014, 5 866 en 2015, 5 830 en 2016, 4 899 en 2017, 5 035 en 2018, 5 078 en 2019, 4 356 en 2020 et 4 214 en 2021.

La proportion de résidents en études (en apprentissage très majoritairement) a très nettement augmenté depuis 2012 avant de légèrement diminuer sur l'année 2021.

Le taux d'emploi des résidents tourne autour des 30 % depuis 2012 (34 %), avec une tendance plutôt à la baisse jusqu'en 2020 (27 %), avant d'augmenter de nouveau en 2021 (30 %). Le nombre de demandeurs d'emploi reste quant à lui, plutôt stable depuis 2012, mais frôle les 10 % en 2015 et 2016 avant de diminuer en 2017.

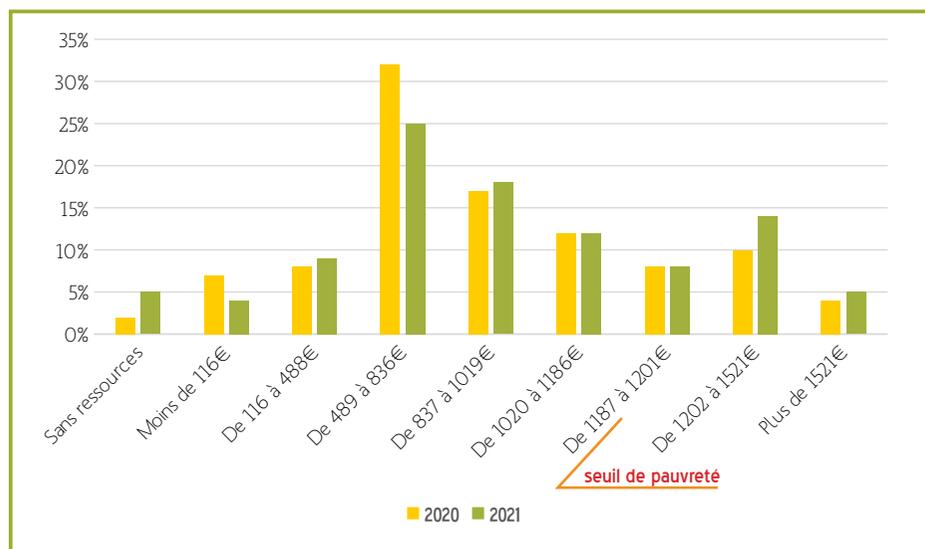
La crise sanitaire a eu un très fort impact sur les jeunes, et notamment sur leurs emplois : des CDD stoppés ou non renouvelés. De plus, les jeunes occupent la majorité des emplois précaires, ou non déclarés, ils ne bénéficient

donc pas d'assurance-chômage ou autre filet de sécurité en cas d'arrêt de travail, ce qui a été le cas pendant les confinements (A. Lambert, 2021).

La pandémie a également impacté la scolarité des jeunes, en effet, outre l'arrêt des instituts d'enseignements infra-bac et secondaires, les jeunes ont rencontré plus de difficultés pour trouver un stage ou un apprentissage.

La crise sanitaire a mis en lumière la vulnérabilité de la jeunesse dans notre société, la fragilité de leur insertion à l'emploi, le manque de filet de sécurité par les politiques publiques et une détresse psychologique due notamment à l'isolement provoqué par cette crise.

Montant des ressources mensuelles des jeunes à l'entrée



Source : OP'HAJ

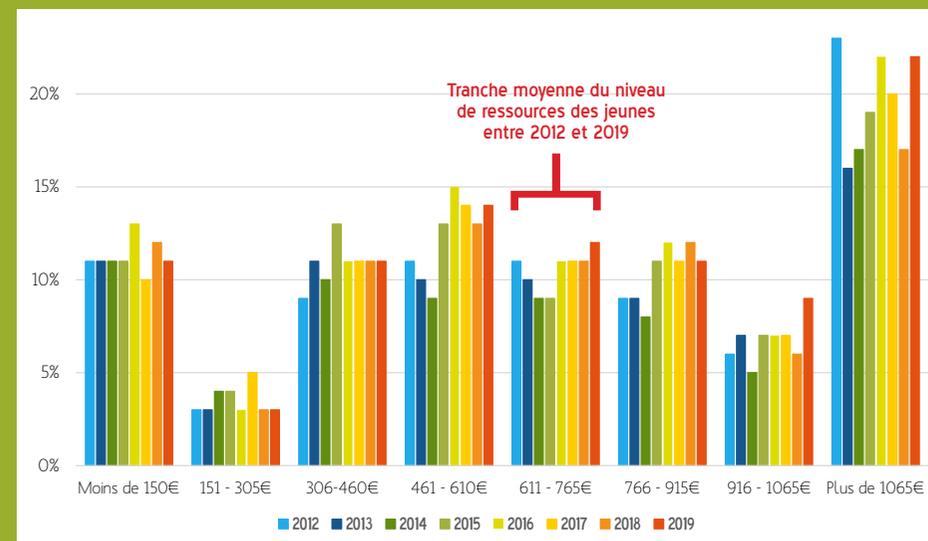
Tendance sur 4 070 jeunes en 2020 et 4 017 en 2021

Le revenu des résidents est plutôt bas. Les proportions de jeunes ayant des revenus équivalents ou supérieurs au SMIC mensuel net (1 269.02 €) sont très faibles. Ils représentent 14 % des résidents en 2020 et 19 % en 2021. On note également que la majorité des résidents vit en dessous du seuil de pauvreté. En 2020, le seuil de pauvreté était fixé à 1 113 €/unité de consommation (INSEE, 2020), donc soit 66 % des résidents en 2020 vivent en dessous du seuil de pauvreté. En 2021, ce même seuil était fixé à 1 102 €/unité de consommation, soit 61 %

des résidents vivent en dessous du seuil de pauvreté. Pour comparaison, le taux de pauvreté des jeunes au niveau national était de 19 % de la population en 2020 (INSEE).

On peut constater une légère progression entre 2020 et 2021 : plus de résidents sont au-dessus du SMIC et moins en dessous du seuil de pauvreté en 2021. Cette évolution sera à observer sur les prochaines années. La conjecture de ces deux dernières années ne permet pas de dire aujourd'hui si cette tendance peut s'inscrire dans le temps.

Evolution des ressources des jeunes à l'entrée entre 2012 et 2019



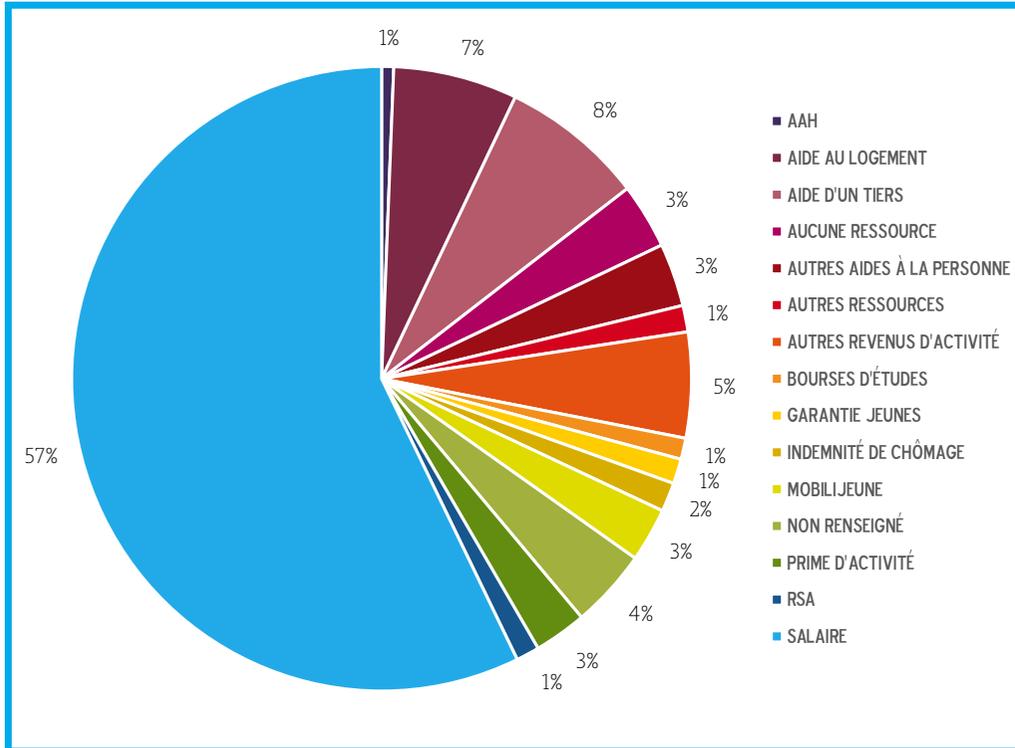
Source : AGDV

Tendance sur 7 888 jeunes en 2012, 6 766 en 2013, 6 132 en 2014, 5 582 en 2015, 5 541 en 2016, 4 701 en 2017, 4 802 en 2018 et 4 802 en 2019.

On constate que depuis 2012, la majorité des résidents ont des revenus inférieurs à 1 065 €/mois (environ 70 % du panel en fonction des années). Cette somme, correspond au seuil de pauvreté, qui varie chaque année, mais qui se situe généralement autour de ce montant. La proportion des jeunes qui ont des ressources supérieures à 1 065 €/mois est minoritaire en résidence, et représente moins de 20 % des effectifs depuis 2012, à l'exception des années 2012 (23 %), 2016 (22 %) et 2019 (22 %).

Les autres catégories de revenus sont quasiment à part égale (entre 10 et 15 %) à l'exception des tranches « 151-305 € » et « 916-1065 € » qui sont plus faibles. On peut également noter que la part des jeunes ayant moins de 150 € comme ressources est non négligeable puisque cette tranche est à plus de 10 % depuis 2012.

Nature des ressources à l'entrée - 2021



Source : OP'HAJ

Tendance sur 5 111 jeunes en 2021



Globalement, les ressources des résidents sont assez faibles. Très peu reçoivent une aide suffisante de la part de leur famille, voire pas du tout. Bien qu'ils soient tous ou presque éligibles aux aides sociales, ils se heurtent à des difficultés dans les démarches administratives. Les équipes socio-éducatives, présentes en résidence, sont un réel appui, notamment dans leurs démarches pour faire valoir leurs droits.

A noter que les jeunes peuvent cumuler plusieurs types de ressources.

Globalement, on peut constater une grande diversité des natures des ressources des jeunes. La principale ressource des jeunes est le salaire (57 %). Pour autant, le salaire peut être complété par une grande diversité de dispositifs. Mais le faible taux affiché pour chaque nature de ressource révèle en réalité une très grande variété de situation pour les jeunes qu'il faut apprécier individuellement. Ainsi, chaque dispositif a ses propres critères liés au jeune lui-même (âge, revenus, etc.), au logement (ALT, IML, FJT, etc.) voire au territoire comme le RSJ propre à la Métropole du Grand Lyon.

« J'avais touché le fond, grâce à la résidence, je me suis relevée »

Si nous prenons l'exemple du RSA, très peu des jeunes en résidence ont recours à ce dispositif (1 % en 2021), même s'il est important de garder

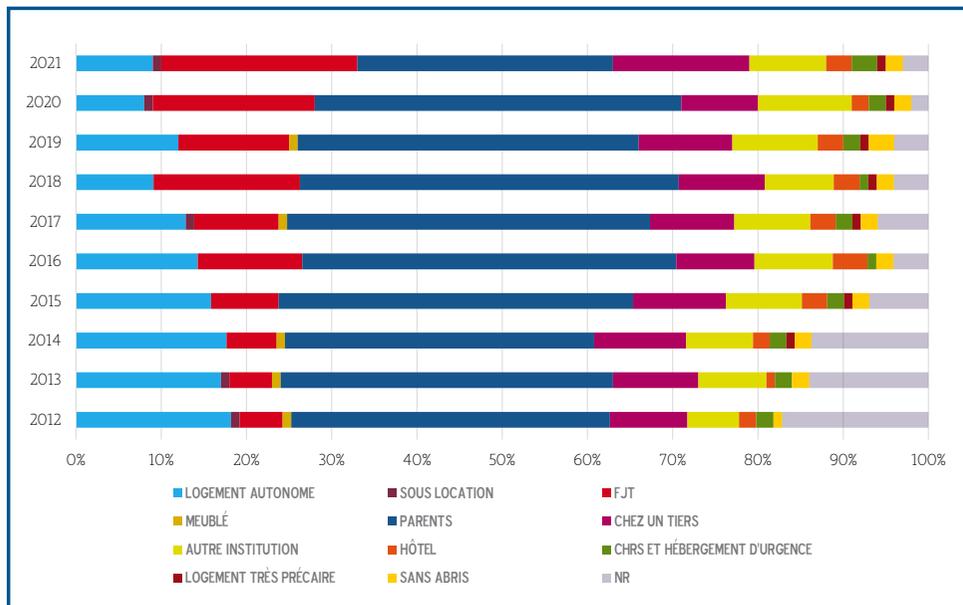
en tête que le RSA est ouvert à partir de 25 ans et que les plus de 25 ans représentent 15 % des effectifs en 2021. Pour les jeunes, cette diversité leur rend difficilement compréhensible les droits auxquels ils peuvent prétendre. Une non-connaissance qui peut renforcer les situations de non-recours. En effet, selon une étude de Léa Lima et Benjamin Vial, 35 % des 18-30 ans rencontrent des difficultés pour remplir leurs démarches administratives contre 17 % pour les plus de 30 ans, et 41 % des 18-30 ans ont très souvent rencontré des difficultés pour résoudre un problème administratif contre 34 % chez les plus de 30 ans. Ce phénomène s'explique par un manque de connaissance des droits sociaux et un manque d'expérience dans les démarches administratives dû au fait du peu d'informations reçues sur ces droits pendant la scolarité et le peu de communication des institutions publiques.

Partie 3

PARCOURS RÉSIDENTIEL des Jeunes accueillis



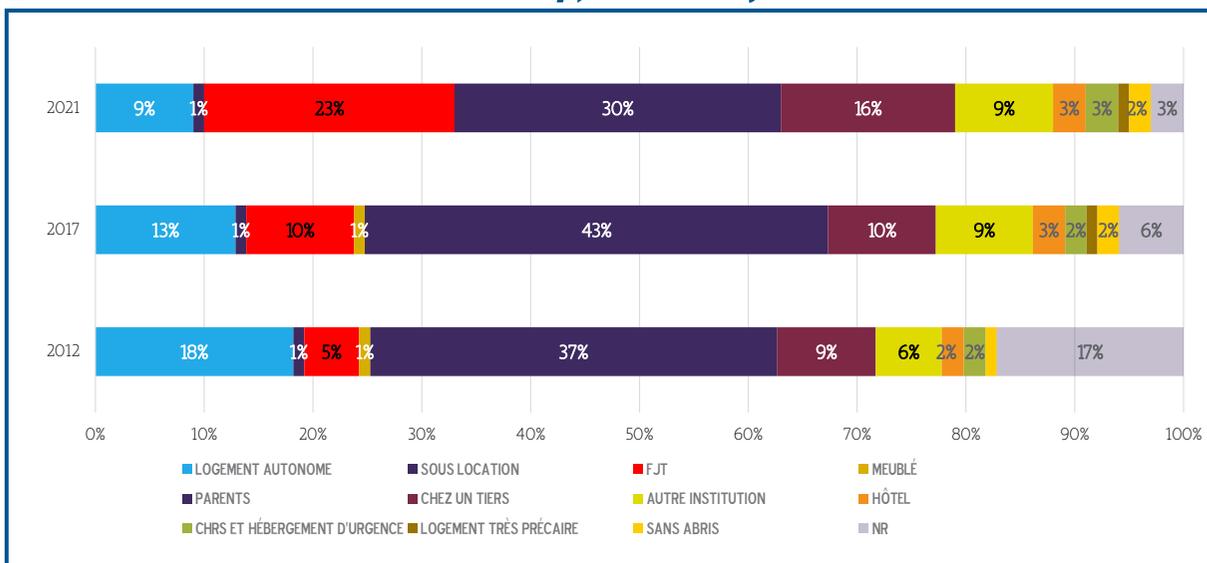
Evolution de la situation de logement avant l'entrée



Source : AGDV et OP'HAJ

De manière générale, on peut voir que les jeunes accueillis viennent de tout horizon résidentiel puisqu'on recense 11 types de logement, même si les parts de chacun ne sont pas équivalentes. La proportion des jeunes venant de chez leurs parents est majoritaire à l'entrée, bien qu'elle note une légère baisse depuis 2012. On peut également constater d'autres évolutions depuis 2012, notamment celle du logement autonome. En effet, on note une forte baisse sur la dernière décennie puisque la part des jeunes provenant d'un logement autonome en 2012 était de 18 % pour 11 % en 2021. La solution des FJT semble convenir aux jeunes puisqu'ils poursuivent leur parcours en FJT pour près de 20 % d'entre eux, phénomène que l'on retrouve assez bien à la sortie de résidence.

ZOOM sur l'évolution du type de logement avant l'entrée

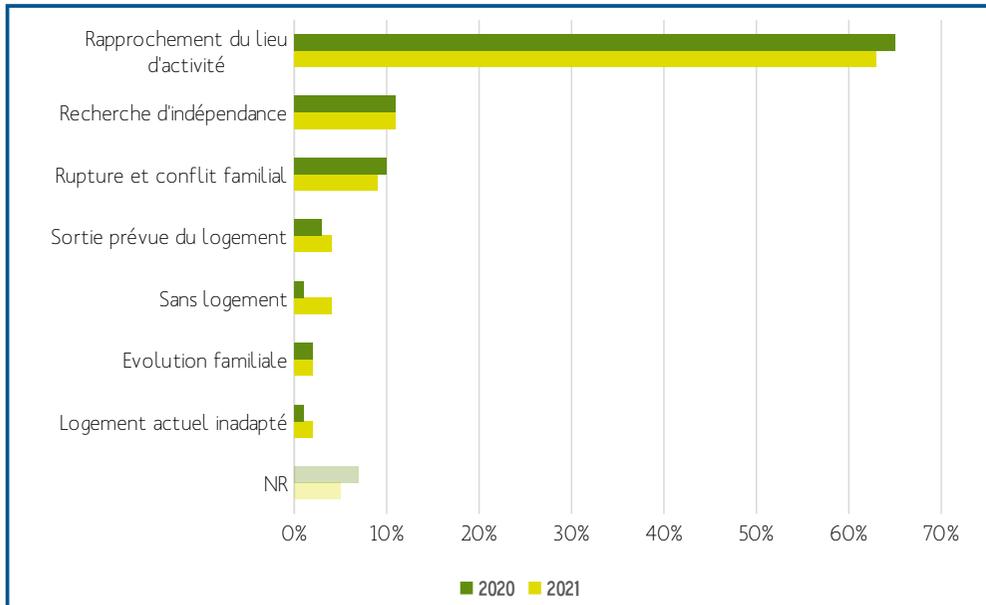


Source : AGDV et OP'HAJ

! Cependant, il faut être prudent à la lecture de l'évolution de cet indicateur pour les FJT. L'augmentation forte entre 2012 à 5% et 2021 à 19% semble être le résultat d'un effet de compensation entre le critère non renseigné et le critère « d'entrée en FJT ». Cet effet touche plutôt les modalités de renseignement par les opérateurs concernant la situation des jeunes changeant de statut au sein du FJT lui-même, notamment quand un jeune devient majeur. Cette création d'un « nouveau » parcours est renseignée comme une « nouvelle » entrée en FJT plutôt qu'un cas non renseigné.

Tendance sur 7 976 jeunes en 2012, 6941 en 2013, 6 586 en 2014, 5 642 en 2015, 5 531 en 2016, 4 616 en 2017, 4 771 en 2018, 5 107 en 2019, 4271 en 2020 et 4 404 en 2021

Motif de recherche d'un logement



Source : OP'HAJ

Tendance sur 4 246 jeunes en 2020 et 4 340 en 2021

Le rapprochement du lieu d'activité est le principal motif de recherche d'un logement (65 % en 2020 et 63 % en 2021), suivi de la recherche d'indépendance et des ruptures et conflits familiaux. Le motif de « rupture et conflit familial » est assez élevé, entre 9 et 10 % pour les années 2020 et 2021. Les ruptures et conflits familiaux surexposent les jeunes aux situations de non-recours. En effet, n'étant pas soutenus et n'ayant pas

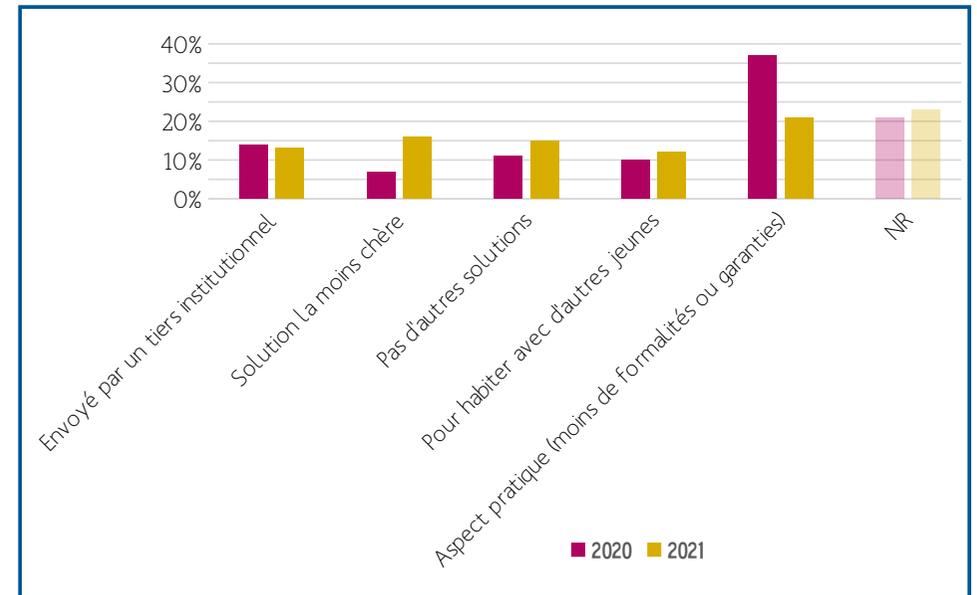
« Grâce à la résidence on se rend compte que l'entourage ne se résume pas à la famille »

leur famille comme personne ressource dans les démarches administratives, les jeunes ont tendance à ne pas aller au bout de leurs démarches, ou même de ne pas en avoir connaissance (B. Vial, 2021).



Selon les jeunes, le motif « Rapprochement du lieu d'activité » est très largement lié à celui de « Conflit et rupture familiale ». En effet, voulant quitter le nid familial, les jeunes recherchent une formation ou un emploi plus éloigné afin de quitter la maison familiale.

Raison du choix Habitat Jeunes



Source : OP'HAJ

Tendance sur 3 835 jeunes en 2020 et 3 807 en 2021

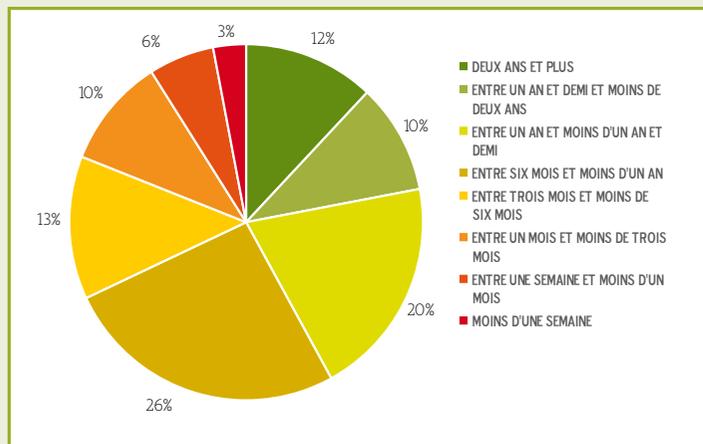
Le choix d'une solution Habitat Jeunes est fortement orienté pour son aspect pratique (moins de formalités et de garanties demandées), phénomène d'autant plus marqué en 2020.



Bien que la raison principale du choix d'une résidence Habitat Jeunes soit le fait que les démarches soient moins formalisées que pour obtenir un logement dit « classique », le prix du loyer reste un facteur essentiel dans leur choix. En effet, dans les zones urbaines tendues comme Lyon ou Grenoble par exemple, les jeunes se heurtent à la fois à des loyers trop élevés et à de

fortes exigences en matière de garants (préférence de garants physiques plutôt que de garants Visale). La solution Habitat Jeunes devient alors une solution intéressante pour les jeunes. Par exemple, elle représentait 31 % de la population accueillie par les Habitat Jeunes dans le Rhône en 2019. Cf. *Zoom Rhône de l'Observatoire 2020 - URHAJ*

Durée de séjour (2021)

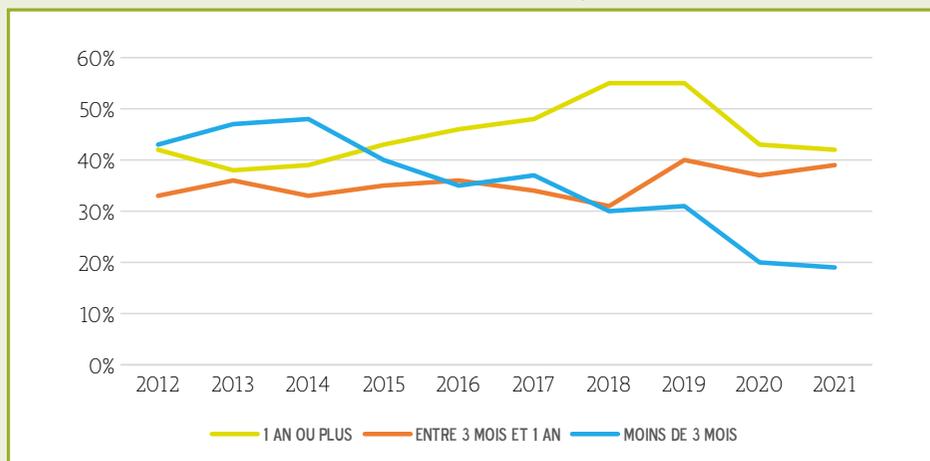


La durée de séjour en résidence est assez variée. En effet, un peu plus d'un quart des jeunes séjournent entre 6 mois et moins d'un an au sein de la résidence : 26 % en 2021, et quasiment un tiers des résidents restent moins de 6 mois : 32 % en 2021. Mais la majorité des jeunes séjourne au sein de la résidence plus d'un an (42 % en 2021).

Source : OP'HAJ

Tendance sur 3 922 jeunes en 2021

Evolution des durées de séjours



Source : OP'HAJ

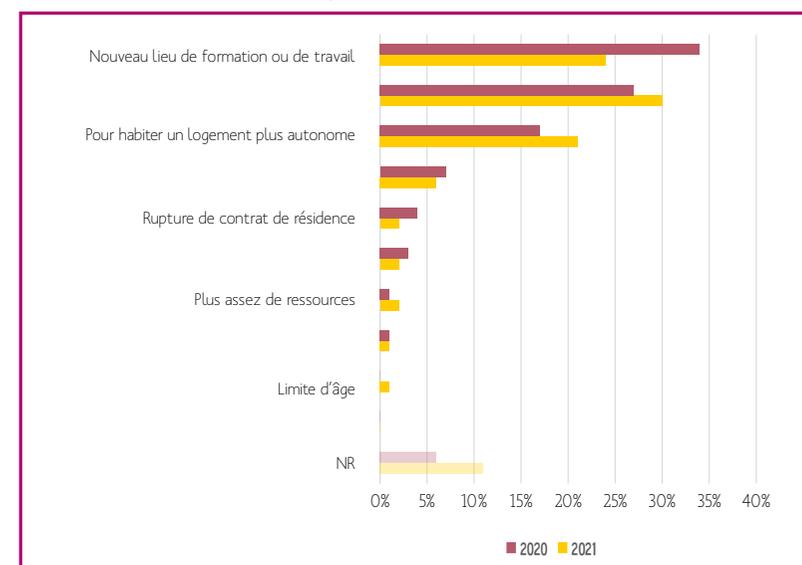
Tendance sur 3 835 jeunes en 2020 et 3 807 en 2021

Entre 2012 et 2019, on constate une tendance à l'augmentation de la part des jeunes qui restent plus d'une année dans la résidence, jusqu'à 55 % en 2018 et 2019. Cette tendance diminue en 2020 et en 2021 (43 % en 2020 et 42 % en 2021), ce qui peut être expliqué par la crise sanitaire. Les séjours de moins de 3 mois diminuent quant à eux très largement (43 % en 2012 pour 19 % en 2021).

Tendance sur 7 304 jeunes en 2012, 6 357 en 2013, 6 491 en 2014, 5 209 en 2015, 5 072 en 2016, 4 502 en 2017, 4 190 en 2018, 4 411 en 2019, 3 750 en 2020 et 3 922 en 2021.

« Le but du foyer c'est de prendre son envol »

Raisons du départ de la résidence



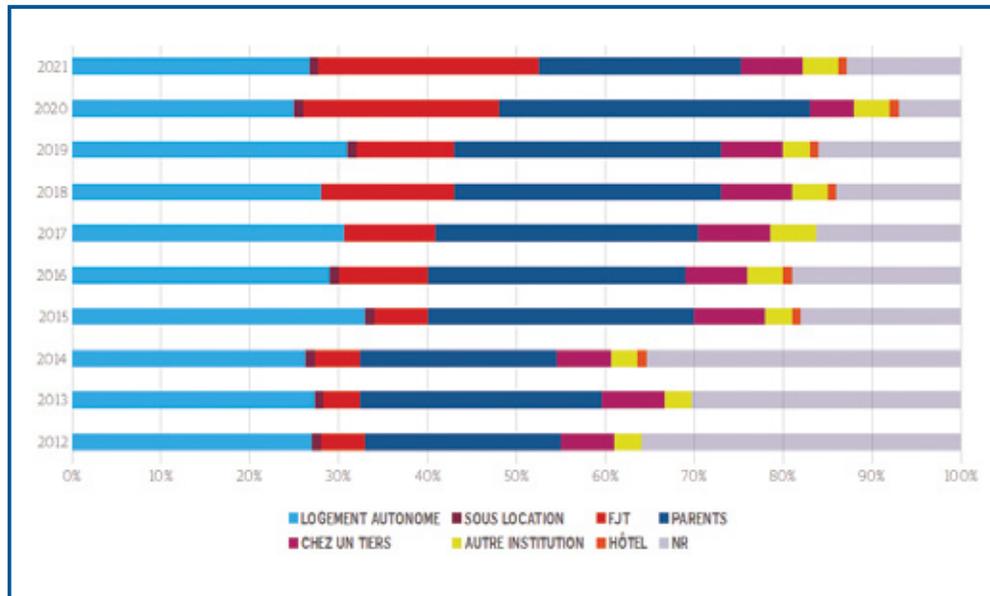
Source : OP'HAJ

Tendance sur 3 655 jeunes en 2020 et 3 800 en 2021

Les principales raisons du départ de la résidence sont le changement de lieu d'exercice professionnel ou scolaire, d'autant plus marqué en 2020 (34 % en 2020 et 24 % en 2021).

Suivies des fins de contrat de formation ou de stage, et enfin pour habiter un logement plus autonome, qui représente le motif de départ pour un jeune sur cinq.

Fin de parcours : destination des jeunes à la sortie



Source : AGDV et OP'HAJ

La première destination à la sortie de résidence reste le logement autonome, social et privé confondus soit plus de 27 % en 2021, faisant fortement écho à l'une des missions clefs qu'est l'accompagnement vers l'autonomie porté par les équipes socio-éducatives des FJT. Comme pour l'entrée en résidence (Cf. p.26), nous retrouvons la même proportion de sortie vers les FJT soit près d'un jeune sur quatre. La troisième destination

la plus empruntée par les jeunes est le retour chez les parents, qui tourne entre 25 et 30 % depuis 2012 et varie de quelques points selon les années. En 2020, on peut voir apparaître un pic de retour chez les parents (35 % contre 30 % en 2019 et 23 % en 2021), cela peut s'expliquer par la crise sanitaire, et l'arrêt des activités professionnelles et scolaires qui ont forcé les jeunes à rentrer chez leurs parents.

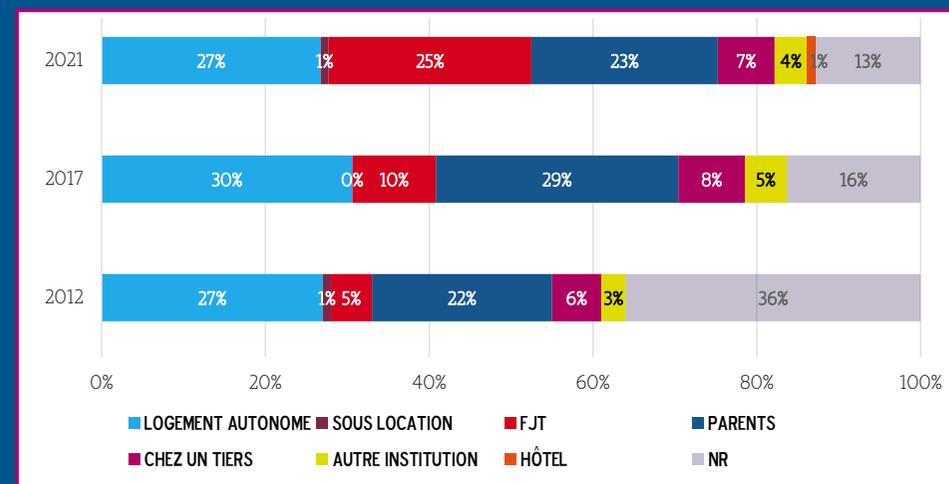
Tendance sur 7 099 jeunes en 2012, 6 206 en 2013, 6 250 en 2014, 4 505 en 2015, 4 972 en 2016, 4 226 en 2017, 3 904 en 2018, 3 989 en 2019, 3 703 en 2020 et 3 367 en 2021.



Comme pour l'entrée, il convient de formuler la même recommandation de lecture concernant l'évolution de l'indicateur de sortie vers un FJT. En effet l'augmentation forte entre 2012 à 5% et 2021 à 25% semble être le résultat d'un effet de compensation entre le critère non renseigné et le critère « de sortie vers un FJT ». Cet

effet touche plutôt les modalités de renseignement par les opérateurs concernant la situation des jeunes changeant de statut au sein du FJT lui-même, notamment quand un jeune devient majeur. Cette création d'un « nouveau » parcours est renseignée comme une « nouvelle » entrée en FJT plutôt qu'un cas non renseigné.

ZOOM sur la destination des jeunes à la sortie



Source : AGDV et OP'HAJ

Partie 4

L'IMPACT DU PASSAGE EN RÉSIDENCE HABITAT JEUNES dans le parcours des jeunes



Chiffres clés de la mission de Zoé et Loris en Service Civique à l'URHAJ



99 Jeunes Rencontrés



17 Résidences



9 Départements



16 Villes



51 Animations



7 Mois d'étude



1 Affiche

L'impact du passage en résidence Habitat Jeunes dans le parcours des jeunes



De novembre 2021 à mai 2022, nous sommes allés dans 17 résidences à la rencontre de 99 jeunes pour récolter leur parole concernant l'accompagnement individuel et les actions collectives en résidences Habitat Jeunes. Le but de cette mission était de mettre en avant :

- ★ Les moyens qu'ils leur ont permis de se préparer à la vie active
- ★ L'évolution de leur parcours dans une résidence Habitat Jeunes

Notre animation se déroule en 3 temps :

Photolangage

L'atelier invite les jeunes à choisir une photo qui, à leurs yeux, est à l'image du collectif dans leur résidence

Débat mouvant

Il permet d'avoir l'avis des jeunes sur la vie collective et les temps d'animation, à l'aide d'affirmations comme « Dans ma résidence, c'est chacun pour soi ! »

Arbre de Lison

L'Arbre de Lison permet aux participants de positionner leur « moi d'avant » et leur « moi d'après »



Un cadre de vie stable, un travail, une formation

Nouvel entourage, nouvelle « famille »

Nouveau départ

« Avant, j'étais seule et timide et grâce à la résidence, j'ai rencontré des frères et soeurs. »

Une résidente du Foyer Victoria à Vichy

Mène vers l'autonomie et l'indépendance

Un accompagnement primordial pour que les jeunes se sentent sereins face à l'avenir

Apprendre à gérer son logement, du budget à l'entretien

Equipe socio-éducative

« Le but d'un foyer, c'est de prendre son envol. »

Une résidente du Foyer Victoria à Vichy

Soutien administratif : aide dans les démarches auprès du CAF

Soutien psychologique : aide à supporter l'éloignement familial

Grâce à toutes ces résidences visitées, nous sommes certains que l'accompagnement individuel et la dynamique du collectif sont un **atout** des résidences Habitat Jeunes. Ils sont plus que fondamentaux dans le parcours personnel des jeunes accueillis car ils leur apportent à la fois un **épanouissement précieux** et toutes les **clés vers l'autonomie** pour leur vie future.



La salle commune, lieu principal d'animation

Convivialité autour des repas partagés, dans les cuisines collectives, le self

Vivre ensemble

Entraide entre résidents

Le Conseil de Vie Sociale pour mobiliser les jeunes et organiser des projets communs

« Le but d'une résidence, c'est de créer un groupe, un esprit de communauté ! »

Un résident des 4 Vents à Villefontaine

Partager ses expériences, son identité car tous différents

Découvrir différentes cultures, traditions, religions, ...

Ouverture au monde

« Grâce à la résidence, on se rend compte que l'entourage, ça peut être autre chose que sa propre famille. »

Un résident des Poly-Gones à Vienne



Nous avons été ravis de réaliser cette mission qui nous a fait découvrir un monde que nous ne connaissions pas. Nous avons été impressionnés par le parcours de ces jeunes, et par leur volonté. Ils ont pu nous partager leurs expériences et leurs points de vue sur leurs situations, ce qui a été très enrichissant pour nous.

Notre projet d'animation

Le collectif

L'accompagnement individuel

Notre impression

Synthèse des bénéfices

Toile réalisée par Zoé Thill-Lobier et Loris Flechon, volontaires en Service Civique à l'URHAJ Auvergne Rhône-Alpes



Grâce à la participation des jeunes et des résidences du réseau Habitat Jeunes



Bibliographie

- BENE J., COURONNE J., 2021, Habiter en foyer de jeunes travailleurs. Enquête exploratoire sur les parcours et expériences juvéniles, INJEP Notes & rapports/ Rapport d'étude.
- CHATOT M., « Anne Lambert, Joanie Cayouette-Remblière (dir.), L'explosion des inégalités. Classes, genre et générations face à la crise sanitaire », Lectures [En ligne], Les comptes rendus, mis en ligne le 27 avril 2021, consulté le 17 juin 2022.
URL : <http://journals.openedition.org/lectures/48860> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lectures.48860>
- Faya Robles, Alfonsina. « L'Explosion des inégalités. Classes, genre et générations face à la crise sanitaire d'Anne Lambert et Joanie Cayouette-Remblière (dir.) : le confinement comme détonateur. Éditions de l'Aube, collection « Monde en cours », 2021, 439 p. », Revue française des affaires sociales, no. 3, 2021, pp. 355-360.
- La profession d'infirmière : situation démographique et trajectoires professionnelles | Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (solidarites-sante.gouv.fr)
- Le contrat d'apprentissage | Dares (travail-emploi.gouv.fr)
- MONSEGU C., IHADADENE A., Observatoire 2020. Zoom Rhône. URHAJ AURA, 2021.
- Myriam Chatot, « Anne Lambert, Joanie Cayouette-Remblière (dir.), L'explosion des inégalités. Classes, genre et générations face à la crise sanitaire », Lectures [En ligne], Les comptes rendus, mis en ligne le 27 avril 2021, consulté le 17 juin 2022. URL : <http://journals.openedition.org/lectures/48860> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lectures.48860>
- VIAL B, LIMA L. « La jeunesse : L'âge du non-recours ? », in Loncle P., Chevalier T., Une Jeunesse Sacrifiée, éditions PUF, 2021



CONTACT :
UNION RÉGIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES - AUVERGNE - RHÔNE-ALPES
(habitatjeunes-aura.org)
Mathilde Seurre, Clotilde Monsegu
04.28.29.88.92
observatoire@habitatjeunes-aura.org